



BUDGET PRIMITIF 2022

RAPPORT DE SYNTHÈSE

SOMMAIRE

PRESENTATION SYNTHETIQUE	1
Budget principal.....	2
Budgets annexes.....	15
Présentation consolidée – Tous budgets	29
PRESENTATION DETAILLEE.....	33
Administration générale – Fonctions support – Services transversaux.....	35
Financements structurants – Aménagement – Développement urbain – Habitat	41
Enseignement supérieur – Vie étudiante – Recherche – Patrimoine Tourisme	49
Mobilités et déplacements	61
Déchets – Déchetteries – Chauffage urbain	71
Solidarité – Prévention – Accès aux droits – Lutte contre les discriminations..	79
Equilibre du territoire – Agriculture – Centres Bourgs – Equipements de proximité – Espaces France Services	83
Economie – Emploi – Innovation – TIC/THS – Commerce – Economie sociale et solidaire – Infrastructures et transports aériens	91
Cycle de l'eau	113
Développement durable – Recycleries – Environnement	125
Culture – Médiathèque – Cinéma	131
Sport – Patrimoine bâti – Accessibilité	139
Voirie – Espaces verts.....	151
Sécurité – CSU – Polices spéciales – Gens du voyage – Fourrière animale ..	159

1^{ère} PARTIE
PRESENTATION SYNTHETIQUE

BUDGET PRINCIPAL

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES - DEPENSES
BP 2022 - FONCTIONNEMENT	94 758 599 €	102 921 000 €	8 162 401 €
BP 2022 - INVESTISSEMENT	24 964 851 €	9 930 759 €	-15 034 092 €
TOTAL PROPOSITIONS BP 2022	119 723 450 €	112 851 759 €	-6 871 690 €
RESULTAT 2021 REPORTE	9 211 948 €	16 124 519 €	6 912 571 €
RESTES A REALISER N-1	4 992 474 €	4 951 594 €	-40 880 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2022	133 927 872 €	133 927 872 €	0 €

Le budget principal est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 133 927 872 €

En progression de +7,7% par rapport au BP 2021, ce budget fait l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2021 pour un montant net de 6 912 571 € et intègre également les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2021) pour un montant net de – 40 880 €.

Ainsi, les propositions budgétaires du Budget primitif pour 2022 détaillées ci-après, s'établissent pour la section de fonctionnement à :

- 94 758 599 € de dépenses
- 102 921 000 € de recettes

et pour la section d'investissement :

- 24 964 851 € de dépenses
- 9 930 759 € de recettes

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
Fiscalité directe (*)	52 145 900 €	54 511 278 €	2 365 378 €	4,54%
Versement Mobilité	12 000 000 €	14 900 000 €	2 900 000 €	24,17%
FPIC	2 900 000 €	3 000 000 €	100 000 €	3,45%
Taxe de séjour	330 000 €	510 000 €	180 000 €	54,55%
DGF	16 400 000 €	16 167 000 €	-233 000 €	-1,42%
Participations	5 076 297 €	6 094 676 €	1 018 379 €	20,06%
Compensations et exonérations (*)	3 008 000 €	3 113 000 €	105 000 €	3,49%
Prestations de services	4 561 796 €	4 550 046 €	-11 750 €	-0,26%
Autres recettes	55 243 €	75 000 €	19 757 €	35,76%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	96 477 236 €	102 921 000 €	6 443 764 €	6,68%

(*) Pour une meilleure lecture, la compensation TH, imputée au BP 2021 en « Compensations et exonérations » et figurant au BP 2022 en « Fiscalité directe », a été retraitée sur l'exercice 2021 en « Fiscalité directe »

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Estimées à **102 921 000 €**, les **recettes** globales **de fonctionnement** sont en augmentation de 6 443 764 €, ou +6,68%. Les principales évolutions sont détaillées ci-dessous :

La **fiscalité directe** subit l'effet de la crise sanitaire au travers d'une baisse d'environ 900 000 € de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) et bénéficie à la fois d'une revalorisation forfaitaire des bases d'imposition des taxes foncières favorable (+3,4%) et d'une croissance économique dynamique permettant d'espérer une augmentation de +3,5% de la compensation de la Taxe d'Habitation (TH) transformée depuis 2021 en un transfert d'une part de la TVA nationale. Comparée au produit voté au BP 2021, inscription très prudente l'an dernier face à la très grande incertitude générée par la crise sanitaire et les effets de la réforme fiscale, la prévision 2022 affiche une **progression** de +4,54%, limitée en réalité à **+1,34% par rapport au montant réalisé en 2021**.

Comme expliqué lors du débat sur les orientations budgétaires, et décidé par notre Assemblée lors de l'examen du rapport sur le **Versement Mobilité** (VM), son taux a été **majoré de +0,2% à compter du 1^{er} juillet 2022**, ce qui permet d'afficher une hausse de +1 300 000 € par rapport au produit encaissé en 2021, ou + 2 900 000 € par rapport au BP 2021 qui, sur ce poste également, comportait une prévision très prudente face aux incertitudes du moment.

Le **FPIC** 2022 est estimé à **3 000 000 €**, montant correspondant à celui perçu en 2021. Le montant définitif de cette dotation de péréquation ne nous sera communiqué qu'à la fin du premier semestre et ses modalités de répartition entre l'intercommunalité et ses communes membres seront fixées par le Conseil communautaire.

Le produit de la **taxe de séjour** est estimé à **510 000 €**, en raison de la reprise de la fréquentation touristique déjà constatée dans le courant de l'année 2021.

La **Dotation Globale de Fonctionnement** (DGF) attendue pour l'année 2022 est ramenée à **16 167 000 €**, conformément à l'évolution négative programmée annuellement par l'Etat, soit une réduction de -233 000 €.

Les **participations financières** estimées à **6 094 676 €** augmentent d'environ 1 000 000 €. Elles intègrent les subventions de l'Etat et d'autres partenaires aux actions menées par la collectivité (Espaces France Services, petite enfance, développement durable, politique de la ville). La forte hausse constatée cette année provient de l'inscription du solde de la subvention de l'Agence Régionale de Santé (ARS), venant en atténuation des dépenses de gestion du Centre de Vaccination.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
Charges générales	8 067 346 €	8 579 279 €	511 933 €	6,35%
Charges de personnel	14 621 600 €	15 533 740 €	912 140 €	6,24%
Subventions et participations	31 476 281 €	35 104 888 €	3 628 607 €	11,53%
Subventions d'équilibre aux budgets annexes	4 582 448 €	5 889 231 €	1 306 783 €	28,52%
Attributions de compensation	26 094 713 €	25 948 052 €	-146 661 €	-0,56%
Reversements de fiscalité	3 211 000 €	2 800 869 €	-410 131 €	-12,77%
Autres charges	862 669 €	902 539 €	39 870 €	4,62%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	88 916 057 €	94 758 599 €	5 842 542 €	6,57%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les propositions de **dépenses de fonctionnement** s'élèvent globalement à **94 758 599 €** et progressent de +6,57 % par rapport au BP 2021. Les principales évolutions concernent les postes suivants :

La hausse de **6.35 %** (+ 511 933 €) sur **les charges à caractère général** s'explique principalement par le fait que des provisions COVID ont été réalisées par rapport au BP 2021 (+ 620 000 €). Les autres augmentations tel que l'entretien des eaux pluviales (+300 000 €), la cité de l'emploi (+150 000 €), la revalorisation des marchés périodiques et l'augmentation substantielle de l'énergie ont été atténuées par la non-prise en charge directe des transports scolaires prévue au BP 2021. Cette dernière a été confiée à la TCAT et apparaît dans la partie « Subventions et participations » ci-dessous.

La hausse de +6,24% des **charges de personnel** trouve son explication dans les mouvements de personnels liés notamment à la mutualisation des services et aux refacturations effectuées aux différents budgets annexes. **En charge nette**, les charges de personnel évoluent seulement de 284 769 €, soit **+2,2%** par rapport au BP 2021.

Les **subventions et participations** sont proposées pour un montant total de **35 104 888 €**, en hausse de 3 628 607 €. Cette évolution s'explique par l'augmentation de près de 946 000 € de la participation de la collectivité à la TCAT, par la prise en charge des transports scolaires sur une année pleine (+2 752 000 €) et par la hausse de la participation au SDIS (+100 000 €). Troyes Champagne Métropole a ainsi été contraint de diminuer ses autres participations d'environ 170 000 € pour faire face à ses difficultés financières.

Les **subventions** prévues pour **l'équilibre de plusieurs budgets annexes** sont estimées pour un montant total de **5 889 231 €**, en progression de +1 306 783 €, ou +28,52%. Cette hausse concerne principalement la ZAE de Chantereigne, pour le financement d'une provision permettant la prise en charge du déficit de ce budget annexe.

Les **attributions de compensation** versées aux communes sont estimées cette année à **25 948 052 €**, en baisse de -146 661 €, conformément aux décisions prises dans le cadre des différents transferts de charges liés aux transferts de compétences.

Estimés à **2 800 869 €**, les **versements de fiscalité** diminuent de 410 131 €. Ils sont constitués principalement de la contribution au FNGIR, pour environ 2 746 000 €. La baisse de ce poste provient essentiellement de l'abandon par le Département de l'Aube du versement d'une part du produit de la fiscalité professionnelle perçue sur le Parc logistique (-340 000 €).

Les **autres charges augmentent de +4,62%** et atteignent ainsi 902 539 €.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

AUTOFINANCEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	96 477 236 €	102 921 000 €	6 443 764 €	6,68%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	88 916 057 €	94 758 599 €	5 842 542 €	6,57%
EPARGNE BRUTE	7 561 179 €	8 162 401 €	601 222 €	7,95%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	5 978 500 €	5 947 800 €	-30 700 €	-0,51%
EPARGNE NETTE	1 582 679 €	2 214 601 €	631 922 €	39,93%

En fonction de tous ces éléments, la section de fonctionnement dégage ainsi une **épargne brute de 8 162 401 €**, en hausse de +7,95% par rapport au BP 2021.

Le remboursement en capital de la dette s'élevant pour 2022 à 5 947 800 €, **l'épargne nette** dégagée s'élève ainsi à **2 214 601 €**, soit une augmentation de +631 922 € ou +39,93%.

Ce niveau d'épargne nette doit toutefois être relativisé puisque la collectivité a fait le choix de majorer le taux de Versement Mobilité qui génère un produit complémentaire de 1 300 000 €. Sans cette décision, l'autofinancement net chutait à moins de 1 M€ (914 601 €), ou -42%.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
Investissements directs	9 163 255 €	9 675 597 €	512 342 €	5,59%
Subventions d'équipement à verser	7 385 736 €	7 068 790 €	-316 946 €	-4,29%
Remboursement en capital des emprunts	5 978 500 €	5 947 800 €	-30 700 €	-0,51%
Remboursement avance Transports	0 €	2 246 200 €	2 246 200 €	
Dépenses diverses	1 566 014 €	26 464 €	-1 539 550 €	-98,31%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	24 093 505 €	24 964 851 €	871 346 €	3,62%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Le **programme annuel d'investissement** 2022 est estimé à **16 744 387 €** auquel viennent s'ajouter 4 992 474 € de restes à réaliser constatés à la fin de l'année 2021.

Le détail de ces investissements figure dans les tableaux de présentation par secteurs de compétences.

Les opérations réalisées sous maîtrise d'ouvrage de Troyes Champagne Métropole (**investissements directs**) sont estimées à **9 675 597 €**. Elles concernent notamment :

- Travaux Voirie/ponts/éclairage : (1,8 M€)
- Mise à nu et dépollution de la friche industrielle TEO (1,6 M€)
- Réseaux d'eaux pluviales (1,0 M€)
- Réserves foncières (1,0 M€)
- Travaux d'aménagement urbain (0,6 M€)
- Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale (0,6 M€)
- Réaménagement des zones d'activités (0,5 M€)
- Travaux d'aménagement des bâtiments administratifs (0,4 M€)
- Modernisation et renouvellement informatique (0,4 M€)
- Fin des travaux du gymnase de Bouilly : (0,2 M€)
- Médiathèque : aménagement (0,3 M€) et achat de documents (0,16 M€)
- Vidéoprotection (0,16 M€)
- Travaux d'aménagement pour l'aire d'accueil des gens du voyage : (0,1 M€)

Les **participations financières** de TCM aux projets réalisés sur le territoire sont estimées à **7 068 790 €**. Les principales inscriptions correspondent à :

- Electrification de la ligne 4 (3,6 M€)
- Dispositifs contractuels (2,2 M€)
- Dévoiement de la rue aux Moines (0,4 M€)
- Autre participations mobilité (0,3 M€)
- Etablissements d'enseignement supérieur (0,3 M€)
- Participation à la démolition des tours Debussy (0,2 M€)

Le **remboursement en capital des emprunts** diminue cette année de -30 700 € et s'établit à **5 947 800 €**.

Il convient sur cet exercice de prévoir le **remboursement de l'avance** versée par **l'Etat** pour aider la collectivité lors de la crise sanitaire à supporter la perte de produit constatée sur les transports, d'un montant de **2 246 200 €**.

Les **dépenses diverses** s'élèvent à **26 464 €**. L'année 2021 comprenait une inscription de 1 500 000 € pour la participation au capital de l'ESC.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
Emprunts nouveaux	3 624 014 €	5 266 004 €	1 641 990 €	45,31%
Subventions d'équipement à recevoir	2 017 423 €	1 956 755 €	-60 668 €	-3,01%
FCTVA	1 490 000 €	1 300 000 €	-190 000 €	-12,75%
Remboursement d'avances / budgets annexes	571 324 €	1 346 700 €	775 376 €	135,72%
Recettes diverses	151 927 €	61 300 €	-90 627 €	-59,65%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 854 688 €	9 930 759 €	2 076 071 €	26,43%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

L'équilibre du budget principal est obtenu par l'inscription d'un contingent d'**emprunts** de **5 266 004 €**.

Les **subventions à recevoir** pour nous aider à financer nos dépenses d'équipement sont estimées cette année à **1 956 755 €**.

1 300 000 € sont prévus en recettes au titre du Fonds de Compensation de la TVA (**FCTVA**).

Des **remboursements d'avance** par différents budgets annexes sont inscrits à hauteur de **1 346 700 €**. Ils concernent :

- Parc du Grand Troyes pour 789 178 €
- ZAC de Cupigny pour 557 522 €

Des **recettes diverses** sont inscrites pour **61 300 €**.

LA DETTE DU BUDGET PRINCIPAL

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	46 576 953 €	74,42%	1,39%	100%
Variable	16 008 735 €	25,58%	1,26%	100%
TOTAL	62 585 688 €	100,00%	1,17%	100%

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours de dette du budget principal s'élève à 62 585 688 €.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 74,42% et de produits à taux variables pour 25,58%.

Le taux moyen de la dette est de 1,17% et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, en catégorie « 1A ».

Le remboursement en capital de la dette représente près du ¼ des dépenses d'investissement.

BUDGETS ANNEXES

PRESENTATION GENERALE DES BUDGETS ANNEXES

BUDGETS ANNEXES	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES - DEPENSES
BP 2022 - FONCTIONNEMENT	51 079 465 €	60 222 963 €	9 143 498 €
BP 2022 - INVESTISSEMENT	44 604 390 €	14 775 090 €	-29 829 300 €
TOTAL PROPOSITIONS BP 2022	95 683 855 €	74 998 053 €	-20 685 803 €
RESULTAT 2021 REPORTE	5 668 718 €	21 017 879 €	15 349 161 €
RESTES A REALISER N-1	2 677 575 €	8 014 217 €	5 336 642 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES 2022	104 030 148 €	104 030 148 €	0 €

Les budgets annexes sont équilibrés en dépenses et en recettes réelles à 104 030 148 €

En progression de +26,1% par rapport au BP 2021, ces budgets font également l'objet d'une reprise anticipée du résultat 2021 pour un montant net de 15 349 161 € et intègrent les restes à réaliser (dépenses et recettes engagées et non mandatées en fin d'exercice 2021) pour un montant net de 5 336 642 €.

Ainsi, les propositions budgétaires des Budgets primitifs pour 2022 détaillées ci-après, s'établissent en fonctionnement à :

- 51 079 465 € de dépenses
- 60 222 963 € de recettes

et en investissement :

- 44 604 390 € de dépenses
- 14 775 090 € de recettes

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable M14, les opérations d'aménagement de zones d'activités sont décrites dans une comptabilité de stock spécifique, obligeant les collectivités à comptabiliser les dépenses et les recettes liées aux achats de terrains, à leur aménagement et à leur vente, en section de fonctionnement, alors que ces opérations créent un réel équipement sur le territoire. Comme chaque année, il vous est donc proposé de retraiter ces dépenses et ces recettes en investissement.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	990 775 €	1 064 720 €	73 945 €	7,46%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	12 854 €	15 863 €	3 009 €	23,41%
LOCATION BATIMENTS ESC	977 921 €	1 048 857 €	70 936 €	7,25%
MOBILITES	228 748 €	348 643 €	119 895 €	52,41%
GARE ROUTIÈRE ET LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	228 748 €	348 643 €	119 895 €	52,41%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	20 280 111 €	38 878 402 €	18 598 291 €	91,71%
ELIMINATION DES DECHETS	19 644 406 €	24 759 802 €	5 115 396 €	26,04%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	635 705 €	14 118 600 €	13 482 895 €	2 120,94%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	347 430 €	405 318 €	57 888 €	16,66%
MARPA	347 430 €	405 318 €	57 888 €	16,66%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	1 383 791 €	1 467 485 €	83 694 €	6,05%
HOTEL D'ENTREPRISES	221 612 €	225 041 €	3 429 €	1,55%
PARC DES EXPOSITIONS	1 132 576 €	1 214 849 €	82 273 €	7,26%
USINES RELAIS	29 603 €	27 595 €	-2 008 €	-6,78%
CYCLE DE L'EAU	13 240 202 €	12 319 004 €	-921 198 €	-6,96%
GEMAPI	2 635 001 €	2 660 302 €	25 301 €	0,96%
REGIE ASSAINISSEMENT	10 605 201 €	9 658 702 €	-946 499 €	-8,92%
SPORT	2 950 735 €	2 549 132 €	-401 603 €	-13,61%
PATINOIRE	758 960 €	272 690 €	-486 270 €	-64,07%
STADE DE L'AUBE	2 191 775 €	2 276 442 €	84 667 €	3,86%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (HORS ZAE)	39 421 792 €	57 032 703 €	17 610 911 €	44,67%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	6 795 931 €	3 190 260 €	-3 605 671 €	-53,06%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	46 217 723 €	60 222 963 €	14 005 240 €	30,30%

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Globalement, les **recettes de fonctionnement**, (hors ZAE) s'élèvent à **57 032 703 €**. Elles augmentent ainsi de +17 610 911 € par rapport au BP 2021, soit une hausse de +44,67%. Les principales variations concernent :

L'harmonisation du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) et son ajustement nécessaire pour couvrir l'augmentation continue des coûts de collecte et de traitement des déchets (hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), des coûts de l'énergie, des matières premières, des prestations de tri et de traitement) permettent d'envisager une recette supplémentaire d'environ **5 100 000 €**.

La reprise en régie de la gestion des deux réseaux de chauffage urbain nous amène à inscrire dans ce budget toutes les dépenses et les recettes liées à cette activité. Le produit de la vente d'énergie est estimé cette année à plus de **13 000 000 €**.

Concernant la régie **Assainissement**, les recettes de fonctionnement diminuent de -946 499 € sous l'effet de la réduction de la redevance d'assainissement collectif de -706 000 € (glissement de périodes de facturation) et de la dégressivité programmée de la prime pour épuration (-407 000 €) qui s'éteindra en 2024.

La fermeture de la **patinoire** pour la réalisation des travaux de rénovations entraîne une diminution de ses dépenses d'exploitation et donc une réduction de la subvention d'équilibre provenant du budget principal de -511 918 €, justifiant la baisse globale des recettes de fonctionnement de -486 270 €.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	375 275 €	424 920 €	49 645 €	13,23%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	12 854 €	31 063 €	18 209 €	141,66%
LOCATION BATIMENTS ESC	362 421 €	393 857 €	31 436 €	8,67%
MOBILITES	245 397 €	516 683 €	271 286 €	110,55%
GARE ROUTIÈRE ET LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	245 397 €	516 683 €	271 286 €	110,55%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	21 030 484 €	36 981 342 €	15 950 858 €	75,85%
ELIMINATION DES DECHETS	20 724 453 €	24 256 315 €	3 531 862 €	17,04%
RESEaux CHAUFFAGE URBAIN	306 031 €	12 725 027 €	12 418 996 €	4 058,08%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	307 788 €	361 318 €	53 530 €	17,39%
MARPA	307 788 €	361 318 €	53 530 €	17,39%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	772 903 €	762 087 €	-10 816 €	-1,40%
HOTEL D'ENTREPRISES	116 112 €	119 541 €	3 429 €	2,95%
PARC DES EXPOSITIONS	636 576 €	614 887 €	-21 689 €	-3,41%
USINES RELAIS	20 215 €	27 659 €	7 444 €	36,82%
CYCLE DE L'EAU	10 549 531 €	8 903 465 €	-1 646 066 €	-15,60%
GEMAPI	2 031 224 €	1 833 361 €	-197 863 €	-9,74%
REGIE ASSAINISSEMENT	8 518 307 €	7 070 104 €	-1 448 203 €	-17,00%
SPORT	2 090 335 €	1 856 032 €	-234 303 €	-11,21%
PATINOIRE	516 960 €	204 490 €	-312 470 €	-60,44%
STADE DE L'AUBE	1 573 375 €	1 651 542 €	78 167 €	4,97%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (HORS ZAE)	35 371 712 €	49 805 847 €	14 434 135 €	40,81%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	2 272 604 €	1 273 618 €	-998 986 €	-43,96%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (ZAE INCLUSES)	37 644 316 €	51 079 465 €	13 435 149 €	35,69%

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Hors ZAE, les **dépenses de fonctionnement** des budgets annexes progressent de 14 434 135 €, soit +40,81%, et atteignent ainsi **49 805 847 €**. Cette hausse de plus de 14 000 000 € de dépenses se justifie principalement par :

Les dépenses de fonctionnement du budget annexe d'**élimination des déchets** augmentent de 3 531 862 € sous l'effet conjugué de la progression de 1 540 137 € des charges à caractère général (accroissement des coûts de la collecte, de l'énergie, du tri, ...) et de la hausse de 1 592 000 € du montant à reverser au SDEDA pour le traitement des déchets, par rapport au BP 2021, ou +831 000 € par rapport au montant réalisé en 2021.

A l'instar des recettes de fonctionnement, les dépenses du budget annexe dédié à la **gestion des réseaux de chauffage urbain** prévoient la **reprise en gestion directe** de cette activité. L'augmentation de 12 418 996 € de ces dépenses trouve son origine principalement dans les achats regroupés au sein des charges à caractère général qui évoluent de +11 48 0542 €.

Diminution de -1 448 203 € sur la **régie Assainissement** liée à la reprise en régie directe de l'exploitation des stations d'épuration et des postes de refoulement.

La diminution de -312 470 € des dépenses de gestion de la **patinoire** est liée à la fermeture de l'établissement durant les travaux de rénovation.

L'AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS ANNEXES

AUTOFINANCEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	46 217 723 €	60 222 963 €	14 005 240 €	30,30%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	37 644 316 €	51 079 465 €	13 435 149 €	35,69%
EPARGNE BRUTE	8 573 407 €	9 143 498 €	570 091 €	6,65%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	12 078 580 €	4 458 381 €	-7 620 199 €	-63,09%
EPARGNE NETTE	-3 505 173 €	4 685 117 €	8 190 290 €	NS

Globalement, l'ensemble des sections de fonctionnement de tous les budgets annexes dégage une **épargne brute de 9 143 498 €**, en progression de +6,65 % par rapport au BP 2021.

L'année 2021 comptabilisait le remboursement de 2 prêts « court terme » réalisés pour les travaux de rénovation des digues sur le budget annexe Gémapi et pour la reprise de la zone d'activité économique de Chantereigne. Ces remboursements portaient sur les montants respectifs de 3 800 000 € et 5 140 000 €.

Le remboursement en capital prévu sur les différents budgets annexes en 2022 s'établissant à 4 458 381 €, **l'épargne nette** dégagée pour le financement des investissements ressort ainsi à **4 685 117 €**.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	1 950 800 €	2 710 200 €	759 400 €	38,93%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	1 335 300 €	2 055 200 €	719 900 €	53,91%
LOCATION BATIMENTS ESC	615 500 €	655 000 €	39 500 €	6,42%
MOBILITES	413 821 €	619 982 €	206 161 €	49,82%
GARE ROUTIÈRE ET LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	413 821 €	619 982 €	206 161 €	49,82%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	3 306 424 €	9 343 400 €	6 036 976 €	182,58%
ELIMINATION DES DECHETS	2 454 310 €	2 666 650 €	212 339 €	8,65%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	852 113 €	6 676 750 €	5 824 637 €	683,55%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	196 736 €	213 278 €	16 542 €	8,41%
MARPA	196 736 €	213 278 €	16 542 €	8,41%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	7 988 271 €	4 732 923 €	-3 255 348 €	-40,75%
HOTEL D'ENTREPRISES	189 500 €	232 000 €	42 500 €	22,43%
PARC DES EXPOSITIONS	535 700 €	588 220 €	52 520 €	9,80%
USINES RELAIS	582 467 €	592 622 €	10 155 €	1,74%
<i>ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses d'investissement)</i>	<i>6 680 604 €</i>	<i>3 320 081 €</i>	<i>-3 360 523 €</i>	<i>-50,30%</i>
CYCLE DE L'EAU	24 952 754 €	22 918 807 €	-2 033 947 €	-8,15%
GEMAPI	6 276 417 €	2 196 160 €	-4 080 258 €	-65,01%
REGIE ASSAINISSEMENT	18 676 337 €	20 722 647 €	2 046 311 €	10,96%
SPORT	1 310 800 €	4 065 800 €	2 755 000 €	210,18%
PATINOIRE	328 100 €	2 774 000 €	2 445 900 €	745,47%
STADE DE L'AUBE	982 700 €	1 291 800 €	309 100 €	31,45%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS ZAE)	40 119 606 €	44 604 390 €	4 484 784 €	11,18%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (Dépenses de fonctionnement)	2 272 604 €	1 273 618 €	-998 986 €	-43,96%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	42 392 210 €	45 878 008 €	3 485 798 €	8,22%

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

ZAE incluses, les **dépenses d'investissement** comptabilisées sur les budgets annexes progressent de 3 485 798 € et atteignent **45 878 008 €**. Les dépenses d'équipement sont complétées par les restes à réaliser constatés à la clôture de l'exercice 2021 qui s'élèvent à 2 677 575 €.

Parmi les principaux engagements communautaires figurent :

Les travaux menés sur le **camping communautaire** pour **2 055 200 €**.

L'élargissement de l'offre de **vélos en libre-service** et la construction de 2 boxes de 40 places pour un montant de **500 130 €** constituent les principales dépenses d'investissement réalisées sur les mobilités.

Le budget annexe d'**élimination des déchets** comprend **2 666 650 €** de dépenses d'investissement principalement dédiées à la modernisation des déchetteries et à l'achat de nouveaux bacs.

Les **6 676 750 €** d'investissements prévus pour les **réseaux de chauffage urbain** concernent principalement les travaux de raccordement à l'UVE pour 1 300 000 €, le passage du réseau en « basse température » pour 2 200 000 €, l'achat de quota de CO₂ pour l'exploitation du réseau de chaleur de Chantereigne-Montvilliers pour 895 000 €, le rachat de la Valeur Nette Comptable des biens et des stocks suite à la résiliation de la DSP pour 648 000 €, les travaux d'extension et de raccordement sur les Chartreux pour 550 000 € et le remboursement de la dette pour 507 000 €.

La diminution de -3 360 523 € des dépenses d'investissement des **zones d'activités** trouve son explication dans le remboursement de leur dette. En effet, le budget annexe de la zone de Chantereigne comprenait en 2021 le remboursement d'un prêt court terme de 5 140 000 € et le projet de BP 2022 du Parc du Grand Troyes prévoit un montant de 789 178 € pour le remboursement d'une avance versée antérieurement par le budget principal. En fonctionnement, des **dépenses** sont **prévues** à hauteur de **1 273 618 €**. Elles concernent notamment le Parc du Grand Troyes pour 743 693 € et la ZAC de Cupigny pour 470 380 €, pour les achats de terrains, des études et des travaux d'aménagement.

Concernant le cycle de l'eau, le budget annexe **GEMAPI** comprend **2 196 160 €** d'investissement et celui de la **régie assainissement** prévoit un montant de **20 722 647 €**.

Les travaux réalisés dans le domaine des Sports nécessitent l'inscription de dépenses d'investissement de **2 774 000 €** pour la **patinoire** et **1 291 800 €** pour le **Stade de l'Aube**.

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT	BP 2021	PROJET BP 2022	EVOLUTION 2022/2021	
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR - TOURISME	1 428 873 €	1 633 890 €	205 017 €	14,35%
CAMPING COMMUNAUTAIRE	1 428 873 €	1 633 890 €	205 017 €	14,35%
MOBILITES	365 390 €	487 131 €	121 742 €	33,32%
GARE ROUTIÈRE ET LOCATION DE MOYENS DE TRANSPORT	365 390 €	487 131 €	121 742 €	33,32%
DECHETS - CHAUFFAGE URBAIN	678 000 €	5 003 639 €	4 325 639 €	638,00%
ELIMINATION DES DECHETS	185 000 €	175 000 €	-10 000 €	-5,41%
RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN	493 000 €	4 828 639 €	4 335 639 €	879,44%
EQUILIBRE DU TERRITOIRE - AGRICULTURE - EQUIPEMENTS DE PROXIMITE - ESPACES FRANCE SERVICES	18 000 €	10 440 €	-7 560 €	-42,00%
MARPA	18 000 €	10 440 €	-7 560 €	-42,00%
ECONOMIE - EMPLOI - INNOVATION	123 700 €	139 602 €	15 902 €	12,86%
HOTEL D'ENTREPRISES	84 000 €	139 602 €	55 602 €	66,19%
PARC DES EXPOSITIONS	39 700 €	0 €	-39 700 €	-100,00%
CYCLE DE L'EAU	6 944 000 €	3 824 400 €	-3 119 600 €	-44,93%
GEMAPI	2 974 000 €	964 400 €	-2 009 600 €	-67,57%
REGIE ASSAINISSEMENT	3 970 000 €	2 860 000 €	-1 110 000 €	-27,96%
SPORT	450 400 €	3 675 988 €	3 225 588 €	716,16%
PATINOIRE	86 100 €	2 714 134 €	2 628 034 €	3 052,30%
STADE DE L'AUBE	364 300 €	961 854 €	597 554 €	164,03%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT (HORS ZAE)	10 008 363 €	14 775 090 €	4 766 727 €	47,63%
ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	6 795 931 €	3 190 260 €	-3 605 671 €	-53,06%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT (ZAE INCLUSES)	16 804 293 €	17 965 349 €	1 161 056 €	6,91%

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Zones d'activités incluses, les **recettes d'investissement** sont prévues cette année à hauteur de **17 965 349 €** et sont complétées par des restes à réaliser d'un montant de 8 014 217 €, correspondant à des subventions à recevoir, dont 7 149 217 € en provenance de l'Agence de l'Eau.

Ces programmes d'investissement sont financés principalement par :

8 637 775 € de subventions à recevoir principalement allouées pour les travaux d'assainissement (2 860 000 €), les réseaux de chauffage urbain (1 809 000 €), la patinoire (1 678 000 €), le camping communautaire (895 200 €), la GEMAPI (704 400 €) et le Stade de l'Aube (307 000 €).

5 681 875 € d'emprunts destinés au financement des dépenses d'investissement des budgets réseaux de chauffage urbain (3 019 639 €), patinoire (1 036 134 €), Camping communautaire (738 690 €), Stade de l'Aube (654 854 €), l'Hôtel d'entreprises (135 602 €) et les Mobilités (96 956 €).

1 840 953 € de subventions d'équilibre du budget principal, dont 1 390 203 € pour le budget annexe de la ZAE Chantereigne.

1 109 649 € de ventes de terrains aménagés dont 709 649 € sur le Parc du Grand Troyes et 400 000 € sur la ZAC de Cupigny.

405 440 € de FCTVA répartis sur les budgets annexes GEMAPI pour 260 000 €, élimination des déchets pour 145 000 € et la MARPA pour 440 €.

LA DETTE DES BUDGETS ANNEXES

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	28 343 504 €	80,32%	1,33%	100%
Variable	6 944 232 €	19,68%	4,62%	100%
TOTAL	35 287 736 €	100,00%	1,97%	100%

Au 1^{er} janvier 2022, l'encours de dette des budgets annexes s'élève à **35 287 736 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 80,32% et de produits à taux variables pour 19,68%.

Le taux moyen de la dette est de 1,97% et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, en catégorie « 1A ».

Au-delà de la dette à rembourser aux établissements prêteurs, certains budgets annexes ont bénéficié d'**avances versées par le budget principal**. A ce titre, le budget annexe de la zone de Cupigny doit au budget principal la somme de 762 804 € et celui du **Parc du Grand Troyes**, un montant de **12 479 156 €**, soit un total de 13 241 960 €.

PRESENTATION CONSOLIDEE – TOUS BUDGETS

PRESENTATION GENERALE TOUS BUDGETS

BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES - DEPENSES
BP 2022 - FONCTIONNEMENT	145 838 064 €	163 143 963 €	17 305 899 €
BP 2022 - INVESTISSEMENT	69 569 241 €	24 705 849 €	-44 863 392 €
TOTAL PROPOSITIONS BP 2022	215 407 305 €	187 849 812 €	-27 557 493 €
RESULTAT 2021 REPORTE	14 880 666 €	37 142 397 €	22 261 731 €
RESTES A REALISER N-1	7 670 050 €	12 965 811 €	5 295 761 €
TOTAL BUDGET PRIMITIF 2022	237 958 020 €	237 958 020 €	0 €

L'ensemble des budgets de la collectivité est équilibré en dépenses et en recettes réelles à 237 958 020 €

Une fois déduites les prévisions constituant les flux croisés entre budgets tels que les subventions d'équilibre, les remboursements de frais, ainsi que les avances et leur remboursement, les propositions budgétaires des Budgets Primitifs pour 2022 s'établissent en fonctionnement à :

- 138 213 391 € de dépenses
- 155 519 290 € de recettes

et en investissement :

- 68 222 541 € de dépenses
- 23 359 149 € de recettes

TOUS BUDGETS (hors flux croisés entre budgets)	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE = RECETTES - DEPENSES
BP 2022 - FONCTIONNEMENT	138 213 391 €	155 519 290 €	17 305 899 €
BP 2022 - INVESTISSEMENT	68 222 541 €	23 359 149 €	-44 863 392 €
TOTAL PROPOSITIONS BP 2022	206 435 931 €	178 878 439 €	-27 557 493 €

Tous budgets confondus, hors flux croisés, Troyes Champagne Métropole affecte 68 222 541 € à ses dépenses d'investissement, soit 33% de ses dépenses totales.

Hors budget annexe Assainissement, **la collectivité investit pour plus de 34 M€ sur son territoire, dont 27 M€ en investissements directs et 7,1 M€ en subventions d'équipement.**

15% des dépenses d'investissement, soit 10,4 M€, sont destinés à rembourser le capital des emprunts dont l'encours s'élève encore à près de 100 M€.

LA DETTE COMMUNAUTAIRE

Type de risque	Capital restant dû au 1er janvier	% de l'encours	Taux moyen	Classification Gissler 1A
Fixe	74 920 457 €	76,55%	1,67%	100%
Variable	22 952 967 €	23,45%	0,82%	100%
TOTAL	97 873 424 €	100,00%	1,46%	100%

L'encours de dette globale de la collectivité ressort au **1^{er} janvier 2022** à **97 873 424 €**.

Cet encours est composé de produits à taux fixes à raison de 76,55% et de produits à taux variables pour 23,45%.

Le taux moyen de la dette est de 1,46% et la totalité de l'encours est sécurisé puisqu'il est entièrement classé, selon la charte Gissler, en catégorie « 1A ».

2^{ème} PARTIE
PRESENTATION DETAILLEE

**ADMINISTRATION GENERALE – FONCTIONS SUPPORT –
SERVICES TRANSVERSAUX**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	9 965 749,27	9 962 848,55	-2 900,72	-0,03%
<i>01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale</i>	<i>9 965 749,27</i>	<i>9 962 848,55</i>	<i>-2 900,72</i>	<i>-0,03%</i>
01-1 FONCTIONNEMENT SERVICE GENERAUX	877 559,27	1 189 080,55	311 521,28	35,50%
01-1 COMMUNICATION	382 479,00	441 998,00	59 519,00	15,56%
01-1 INDEMNITES ET FORMATIONS DES REPRESENTANT COMMUNAUX	1 121 060,00	1 089 100,00	-31 960,00	-2,85%
01-1 MAISON GRAND EST EUROPE	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00%
01-1 PANDEMIE COVID19	175 263,00	795 550,00	620 287,00	353,92%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	7 348 888,00	6 361 830,00	-987 058,00	-13,43%
01-1 POLE METROPOLITAIN	48 500,00	38 850,00	-9 650,00	-19,90%
01-1 PROJET DE TERRITOIRE	0,00	34 440,00	34 440,00	NS
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 491 274,00	4 376 094,00	884 820,00	25,34%
<i>01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale</i>	<i>3 491 274,00</i>	<i>4 376 094,00</i>	<i>884 820,00</i>	<i>25,34%</i>
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	1 276 816,00	1 936 407,00	659 591,00	51,66%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	2 214 458,00	2 439 687,00	225 229,00	10,17%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-6 474 475,27	-5 586 754,55	887 720,72	-13,71%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Pour l'année 2022, les dépenses de fonctionnement de l'administration générale sont globalement estimées à **9 962 849 €**, On constate une stabilité par rapport aux prévisions du budget précédent.

Les charges de personnel s'élèvent à **6 361 830 €** et enregistrent une baisse annuelle de **13.43%**. Cette diminution s'explique par un travail de fonds mené pour réaffecter le personnel sur leur compétence afférente.

Les indemnités et les frais de formation des représentants des communes siégeant à l'assemblée délibérante s'élèvent à **1 089 100 €**.

Les crédits budgétaires prévus pour le fonctionnement des services du siège administratif sont estimés à **1 189 080 €**. L'augmentation relative s'explique par un complément de provision pour contentieux de 155 000 € ainsi qu'un transfert des frais de personnel sur cette imputation pour 149 085 €. En considérant les évolutions du coût de l'énergie ainsi que la revalorisation des marchés, cela signifie que les autres dépenses sont maîtrisées.

La participation financière au Pôle Métropolitain et à la Maison Grand Est Europe sont fixées respectivement à **38 850 €** et **12 000 €**.

Une enveloppe de **34 440 €** a été attribuée au Projet de territoire.

D'un montant de **441 998 €**, le budget annuel de la communication est en hausse de **59 519 €** par rapport à 2021. Cela s'explique par une revalorisation du contrat d'objectifs et de moyens avec Canal 32, qui fait partie de ce budget globalisé pour un montant s'élevant à 253 000 € pour 2022. Le budget marketing territorial 2021 s'élève à 91 257 € pour 2022 (-10% par rapport à 2021).

S'agissant de la crise sanitaire, le montant de **795 550€** inscrit pour 2022 a pour but de régulariser des engagements 2021 ainsi que de provisionner des dépenses 2022. Ces dernières sont compensées par les recettes provenant de l'Agence régionale de santé pour la majorité des dépenses 2021 et 2022, ce qui explique l'augmentation de recettes.

Des recettes prévisionnelles complémentaires du secteur sont prévues dans le cadre de refacturation de personnel (**2 439 687 €**) ainsi qu'une aide de 36 900 € dans le cadre du Pacte Territoriale de Relance et de Transition énergétique.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

01 - Finances Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>01-1 Financement Audit, Mutualisation, Transfert des charges et Conférence territoriale</i>	<i>461 495</i>	<i>822 970</i>	<i>0</i>	<i>90 000</i>	<i>1 194 465</i>
01-1 TRAVAUX D'AMENAGEMENT	63 185	368 500			431 685
01-1 EQUIPEMENT INFORMATIQUE	150 185	454 470		90 000	514 655
01-1 PANDEMIC COVID19	206 125				206 125
01-1 PROJET DE TERRITOIRE	42 000				42 000
TOTAL	461 495	822 970	0	90 000	1 194 465
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	441 516	369 120	0	2 800	807 836

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ADMINISTRATION GENERALE

Le programme annuel d'investissement concernant l'administration générale est estimé à **822 970 €** et complété par **461 495 €** de restes à réaliser reportés concernant des investissements en cours de réalisation en fin d'année 2021.

Une dotation de **454 470 €** est consacrée à l'équipement des services avec le renouvellement de photocopieurs, de matériels informatiques et l'acquisition de logiciels bureautiques, le renouvellement des licences annuelles et le lancement d'une étude sur la cybersécurité pour 70 000 € financés à hauteur de 50 000 €.

Des travaux d'aménagement sont prévus pour un montant de **368 500 €**.
Correspondant notamment à :

- 144 000 € pour la rénovation de la cheminée en brique
- 132 000 € pour le réaménagement complet du hall d'accueil
- 25 000 € de travaux de remplacement d'appareils d'éclairage
- 12 500 € de travaux de mise aux normes d'accessibilité

**FINANCEMENTS STRUCTURANTS – AMENAGEMENT –
DEVELOPPEMENT URBAIN – HABITAT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 289 392,00	1 149 995,00	-139 397,00	-10,81%
<i>02-1 Financement structurant - Aménagement</i>	<i>1 053 304,00</i>	<i>861 029,00</i>	<i>-192 275,00</i>	<i>-18,25%</i>
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	347 054,00	419 190,00	72 136,00	20,79%
02-1 CONSEIL DE DEVELOPPEMENT	2 160,00	2 260,00	100,00	4,63%
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS	8 094,00	5 839,00	-2 255,00	-27,86%
02-1 PERSONNEL AMENAGEMENT DE L ESPACE	290 800,00	92 660,00	-198 140,00	-68,14%
02-1 PLAN LOCAL D URBANISME INTERCOMMUNAL	200,00	0,00	-200,00	-100,00%
02-1 RESERVES FONCIERES	101 746,00	35 570,00	-66 176,00	-65,04%
02-1 SIG	61 950,00	63 450,00	1 500,00	2,42%
02-1 SYNDICAT DEPART	241 300,00	242 060,00	760,00	0,31%
<i>02-2 Habitat</i>	<i>59 069,00</i>	<i>187 866,00</i>	<i>128 797,00</i>	<i>218,04%</i>
02-2 HABITAT	26 430,00	19 070,00	-7 360,00	-27,85%
02-2 PERSONNEL HABITAT	0,00	138 915,00	138 915,00	NS
02-2 PLH et OPAH	32 639,00	29 881,00	-2 758,00	-8,45%
<i>02-3 Renouvellement Urbain</i>	<i>177 019,00</i>	<i>101 100,00</i>	<i>-75 919,00</i>	<i>-42,89%</i>
02-3 ANRU INGENIERIE PROJET	13 194,00	150,00	-13 044,00	-98,86%
02-3 ANRU MEMOIRE DE QUARTIER	7 200,00	5 000,00	-2 200,00	-30,56%
02-3 COMMUNICATION ANRU	10 025,00	11 600,00	1 575,00	15,71%
02-3 PERSONNEL ANRU	146 600,00	84 350,00	-62 250,00	-42,46%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	559 253,00	655 671,00	96 418,00	17,24%
<i>02-1 Financement structurant - Aménagement</i>	<i>478 102,00</i>	<i>576 202,00</i>	<i>98 100,00</i>	<i>20,52%</i>
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS	460 000,00	520 000,00	60 000,00	13,04%
02-1 PRODUITS DES LOCATIONS / REDEVANCES	18 102,00	56 202,00	38 100,00	210,47%
<i>02-3 Renouvellement Urbain</i>	<i>81 151,00</i>	<i>79 469,00</i>	<i>-1 682,00</i>	<i>-2,07%</i>
02-3 ANRU INGENIERIE PROJET	81 151,00	79 469,00	-1 682,00	-2,07%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-730 139,00	-494 324,00	235 815,00	-32,30%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1°) Financements structurants-Aménagement :

Le budget « Financements structurants – Aménagement » s'établit cette année à 861 029 € en dépenses de fonctionnement.

En 2022, les charges de personnel affectées aux différents services de la compétence sont estimées à **92 660 €**.

Le budget de **2 260 €** alloué au Conseil de Développement Durable (CLDD) est en légère hausse de 4,63 % par rapport à 2021. Il intègre la cotisation à l'Association Nationale des Présidents des Conseils de Développement (ANPCD) dont le montant est calculé en fonction du nombre d'habitants sur le territoire de l'agglomération, les frais engagés pour l'exercice des missions confiées à la Présidente du CLDD, et les impressions de la plaquette de présentation.

Les dépenses relatives aux Dispositifs Contractuels s'élèvent à **5 839 €** et correspondent à la participation de Troyes Champagne Métropole à l'ingénierie du programme LEADER du GAL Othe-Armance (porté par le PETR Othe-Armance), qui concerne 30 communes du territoire de l'agglomération, programme qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

La cotisation versée au Syndicat DEPART passe de 241 300 € à **242 060 €** pour tenir compte de la hausse de la population sur le territoire du SCOT.

Les dépenses du poste « réserves foncières » s'élèvent à **35 570 €**. Elles comprennent les prestations topographiques, les frais d'actes de transferts de propriété à Troyes Champagne Métropole, ainsi que les taxes foncières.

Le produit de diverses redevances et loyers s'élevant à **56 202 €** vient couvrir les dépenses.

Le budget affecté en 2022 au service commun « Autorisation du droit des sols » est estimé à **419 190 €**, intégrant les charges de personnel direct (pour 417 930 € à effectif constant) et des charges de fonctionnement afférente à cette partie RH. Les recettes estimées à **520 000 €**, correspondant aux prestations facturées suivant le nombre d'actes réellement instruits (282 €/EPC), ont été établies sur la base d'un ralentissement du nombre d'actes instruits par rapport à 2021 jugée comme une année exceptionnelle (projection effectuée sur la moyenne du nombre d'EPC facturé sur les années 2020 et 2021). Le solde permet de payer une participation pour les frais généraux d'administration générale (envois en recommandé,

utilisation de tous les services supports...) afin d'atteindre l'équilibre du service commun à coût complet.

Concernant la mission « Service d'Information Graphique » (SIG), le coût annuel de maintenance du service d'information géographique est de **63 450 €**.

2°) Habitat :

Le budget global de l'habitat s'élève à **187 866 €** en dépenses et comprend **138 915 €** de charges de personnel. L'évolution de ce poste provient du travail sur la réaffectation budgétaire des agents sur les compétences afférentes.

Hors charges de personnel, le budget est donc de **48 951 €** (en baisse de 17,1% par rapport à 2021) et se décompose ainsi :

1/ Des actions de soutien en matière d'habitat ou pour la mise en œuvre de l'observatoire pour un montant total de **19 070 €** (-27,85 % par rapport à 2021). Ce montant comprend :

- l'abonnement à la plateforme numérique permettant la visualisation cartographique de données pour **650 €**,
- une contribution à venir au Syndicat Mixte Ouvert Troyes Aube Habitat pour un montant de **500 €**,
- des subventions en matière de politique du logement en 2022 pour un montant de **17 920 €** comprenant :
 - la participation apportée au Département de l'Aube pour alimenter le Fonds de Solidarité Logement, lequel est moins consommé depuis quelques années déjà, est revue à la baisse avec le versement d'une participation annuelle de **10 000 €**,
 - le partenariat avec l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Aube (ADILA) se traduit par une subvention de **7 920 €**.

2/ Des crédits nécessaires à la mise en œuvre des actions du Programme Local de l'Habitat et des Opérations Programmées d'Améliorations de l'Habitat (OPAH), pour un montant total de **29 881 €** (- 8,45 % par rapport à 2021). Ces crédits se décomposent ainsi :

- une prestation d'accueil et d'information des demandeurs de logement social conduite par l'ADIL de l'Aube, pour le compte de Troyes Champagne Métropole, dans le cadre du Plan Partenarial de Gestion de la Demande pour un montant de **12 000 €**,
- une participation est prévue au titre des Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat du PNRFO (dispositif en vigueur à la création de Troyes Champagne Métropole) pour un montant de **16 331 €**, et ce, au titre des subventions attribuées à des particuliers en 2017,
- des frais divers liés à des abonnements, frais de publication et d'impression du PLH (bilan annuel, etc) pour **1 550 €**.

3°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

Pour 2022, le budget de fonctionnement du renouvellement urbain est estimé à **101 100 €** (- 42,89 % par rapport à 2021).

Les charges de personnel affectées au service s'élèvent à **84 350 €**.

Une enveloppe de **11 600 €** est prévue dans le cadre du plan de communication global du projet Jules-Guesde désormais engagé, pour la mise en place d'outils de communication et d'information (mise à jour de la visite virtuelle, habillage des clôtures de chantiers, conception de panneaux etc.) :

Un montant de **5 000 €** est inscrit dans le cadre du travail autour de l'histoire et de la mémoire du quartier, en lien avec les habitants et acteurs du quartier.

Une enveloppe de **150 €** est prévue pour le solde de la dernière tranche du marché lié à l'étude de faisabilité en matière d'approvisionnement en énergies renouvelables (EnR) dans le cadre du projet Jules-Guesde, engagée en 2020. Cette étude, obligatoire, s'inscrit également dans les orientations du Plan Climat Air Energie – Territorial (PCAET), et est désormais achevée.

D'un montant de **79 469 €** (-2,07 % par rapport à 2021), les recettes de fonctionnement correspondent aux subventions attendues de l'ANRU pour le financement partiel des frais de personnel, des études et des actions de communication pris en charge par Troyes Champagne Métropole. Une subvention est également attendue de l'ADEME concernant l'étude Enr (Énergies renouvelables et de Récupération).

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

02 - Financements structurants, Aménagement, Développement urbain, Habitat	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>02-1 Financement structurant - Aménagement</i>	<i>106 085</i>	<i>3 177 414</i>	<i>0</i>	<i>53 100</i>	<i>3 230 399</i>
02-1 AUTORISATION DES DROITS DES SOLS				16 000	-16 000
02-1 DISPOSITIFS CONTRACTUELS	101 255	2 210 537			2 311 792
02-1 RESERVES FONCIERES	0	889 577	0	37 100	852 477
02-1 SIG	4 830	77 300			82 130
<i>02-3 Renouvellement Urbain</i>	<i>160 000</i>	<i>964 250</i>		<i>1 171 279</i>	<i>-47 029</i>
02-3 ANRU CHANTEREIGNE		136 500			136 500
02-3 ANRU QUARTIER JULES GUESDE		576 500		1 171 279	-594 779
02-3 ANRU TROYES		12 000			12 000
02-3 ANRU ZFU		8 000			8 000
02-3 QUARTIERS PRIORITAIRES HORS ANRU POL.VILLE	160 000	231 250			391 250
TOTAL	266 086	4 141 664		1 224 379	3 183 371
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	40 608	4 722 775		656 711	4 106 672

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT FINANCEMENTS STRUCTURANTS – DROIT DU SOL - HABITAT

1°) Financements structurants - Aménagement :

Un crédit de paiement de **1 440 000 €** est budgété afin de procéder aux versements des fonds de concours attribués pour les projets communaux d'aménagements structurants dans le cadre du **Guide des aides communautaires**, ainsi que les projets spécifiques en faveur des équipements ayant une fonction de centralité. La somme de **770 537 €** permettra de solder les fonds de concours attribués avant 2021, date de la création de l'autorisation de programme et crédits de paiements.

Au total, les crédits dédiés aux dispositifs contractuels s'élèvent cette année à **2 210 537 €**.

Avec **889 577 €** de dépenses prévisionnelles, le budget traduit un programme annuel **d'acquisitions foncières** nécessaire à la poursuite des projets tout en permettant de constituer des réserves foncières.

Des recettes provenant de **cessions foncières** sont prévues en 2022 à hauteur de **37 100 €**, dont 17 005 € pour une emprise de Saint-Martin-es-aires.

Le Service d'information Géographique est doté de **77 300 €** de crédits d'équipement.

2°) Développement urbain – Renouvellement urbain :

En 2022, le budget d'investissement relatif aux opérations du renouvellement urbain s'élève à **964 250 €**.

Projet Jules-Guesde

La somme de **576 500 €** est consacrée au projet de renouvellement urbain du quartier Jules-Guesde et comprend les postes de dépenses suivants :

- 155 000 € pour des études et missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage (évaluation environnementale, étude de structure bâtiments pour projet d'autoconsommation collective, AMO Urbaniste/Communication, ...).
- 275 000 € pour des études de maîtrise d'œuvre des espaces publics.
- Des travaux sous maîtrise d'ouvrage de TCM sont prévus à hauteur de 50 000 € et concerneront des aménagements provisoires de terrains, conformément au projet urbain (ancienne maison démolie rue de l'ancien stade, terrains libérés après démolitions d'immeubles par le bailleur).
- Enfin, un fonds de concours de 96 500 € est prévu au profit de la Ville de Troyes en vue de la requalification de la rue Salomon Rachi, conformément aux engagements pris dans la convention financière du NPNRU.

Autres quartiers

- Une enveloppe de **231 250 €** est prévue dans le cadre du dispositif hors ANRU en faveur des Quartiers Prioritaires Politique de la Ville, pour les bailleurs et communes,
- Finalisation des PRU : une enveloppe totale de **20 000 €** est prévue pour les quartiers Troyens (opération isolée Planche-Clément) et Chantereigne-Montvilliers (secteur Franklin).
- Les derniers investissements réalisés sous maîtrise d'ouvrage communautaire figurent pour un montant total de **136 500 €** (finalisation de l'aménagement de l'îlot Sarrail – Palissy sur la commune de La Chapelle Saint-Luc).

En lien avec les dépenses réalisées sous maîtrise d'ouvrage communautaire, les subventions attendues de l'ANRU sont estimées à **1 171 279 €**.

**ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – VIE ETUDIANTE –
RECHERCHE – PATRIMOINE – TOURISME**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	5 292 982,00	5 738 429,00	445 447,00	8,42%
<i>03-1 Enseignement supérieur - Recherche</i>	<i>3 448 856,00</i>	<i>3 714 697,00</i>	<i>265 841,00</i>	<i>7,71%</i>
03-1 BTP CFA GRAND EST	80 000,00	68 000,00	-12 000,00	-15,00%
03-1 CAMPUS	58 805,00	59 450,00	645,00	1,10%
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	400 000,00	360 000,00	-40 000,00	-10,00%
03-1 CLUSTER PATRIMOINE BATI 4.0	90 000,00	90 000,00	0,00	0,00%
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	135 780,00	55 725,00	-80 055,00	-58,96%
03-1 ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE	3 500,00	3 000,00	-500,00	-14,29%
03-1 ECOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS	108 000,00	100 000,00	-8 000,00	-7,41%
03-1 ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE	1 383 821,00	1 700 222,00	316 401,00	22,86%
03-1 ECOLE SUPERIEURE DES ARTS APPLIQUES	162 600,00	205 600,00	43 000,00	26,45%
03-1 INSTITUT RACHI	112 000,00	112 000,00	0,00	0,00%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE DU TEMPS LIBRE	9 000,00	8 000,00	-1 000,00	-11,11%
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	52 000,00	60 000,00	8 000,00	15,38%
03-1 PERSONNEL ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	353 900,00	335 250,00	-18 650,00	-5,27%
03-1 POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	49 650,00	116 450,00	66 800,00	134,54%
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	20 000,00	12 000,00	-8 000,00	-40,00%
03-1 THESES RECHERCHE	60 000,00	60 000,00	0,00	0,00%
03-1 UNIVERSITE DE TECHNOLOGIE DE TROYES	369 800,00	369 000,00	-800,00	-0,22%
<i>03-2 Vie étudiante</i>	<i>183 897,00</i>	<i>214 485,00</i>	<i>30 588,00</i>	<i>16,63%</i>
03-2 ANIMATIONS ET EVENEMENTS	30 247,00	54 520,00	24 273,00	80,25%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	44 900,00	45 900,00	1 000,00	2,23%
03-2 PERSONNEL MAISON DES ETUDIANTS	108 750,00	114 065,00	5 315,00	4,89%
<i>03-3 Maison du patrimoine</i>	<i>289 195,00</i>	<i>247 215,00</i>	<i>-41 980,00</i>	<i>-14,52%</i>
03-3 MAISON DU PATRIMOINE	72 205,00	74 955,00	2 750,00	3,81%
03-3 PERSONNEL MAISON DU PATRIMOINE	216 990,00	172 260,00	-44 730,00	-20,61%
<i>03-4 Tourisme</i>	<i>1 371 034,00</i>	<i>1 562 032,00</i>	<i>190 998,00</i>	<i>13,93%</i>
03-4 CAMPING COMMUNAUTAIRE	12 854,00	15 763,00	2 909,00	22,63%
03-4 DIVERS TOURISME	277 360,00	411 604,00	134 244,00	48,40%
03-4 JALONNEMENT HOTELIER	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00%
03-4 OFFICE DU TOURISME	1 003 800,00	936 860,00	-66 940,00	-6,67%
03-4 PERSONNEL TOURISME	0,00	120 025,00	120 025,00	NS
03-4 PNRFO	73 280,00	73 280,00	0,00	0,00%
03-4 TAXE DE SEJOUR	1 740,00	2 500,00	760,00	43,68%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	384 910,00	692 300,00	307 390,00	79,86%
<i>03-1 Enseignement supérieur - Recherche</i>	<i>12 000,00</i>	<i>137 500,00</i>	<i>125 500,00</i>	<i>1 045,83%</i>
03-1 CAMPUS	12 000,00	12 000,00	0,00	0,00%
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	0,00	7 500,00	7 500,00	NS
03-1 POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	0,00	118 000,00	118 000,00	NS
<i>03-2 Vie étudiante</i>	<i>17 210,00</i>	<i>16 300,00</i>	<i>-910,00</i>	<i>-5,29%</i>
03-2 CLEFS DE TROYES	7 550,00	10 000,00	2 450,00	32,45%
03-2 FORUM AVENIR ETUDIANTS	9 560,00	6 100,00	-3 460,00	-36,19%
03-2 MAISON DES ETUDIANTS	100,00	200,00	100,00	100,00%
<i>03-3 Maison du patrimoine</i>	<i>25 700,00</i>	<i>25 700,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00%</i>
03-3 MAISON DU PATRIMOINE	25 700,00	25 700,00	0,00	0,00%
<i>03-4 Tourisme</i>	<i>330 000,00</i>	<i>512 800,00</i>	<i>182 800,00</i>	<i>55,39%</i>
03-4 DIVERS TOURISME	0,00	2 800,00	2 800,00	NS
03-4 TAXE DE SEJOUR	330 000,00	510 000,00	180 000,00	54,55%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-4 908 072,00	-5 046 129,00	-138 057,00	2,81%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE- VIE ETUDIANTE - TOURISME

Enseignement Supérieur et vie étudiante :

D'un montant global de **3 929 182 €**, le budget 2022 prend en compte les contraintes conjoncturelles, tout en étant construit au plus près des besoins des établissements d'Enseignement Supérieur-Recherche et de leurs étudiants.

Pour l'UTT est prévue une subvention de **369 000 €**, dédiée :

- à la poursuite du dispositif favorisant la transition du secondaire vers les formations d'ingénieur,
- à l'attractivité à l'international et à la recherche,
- au développement du numérique et à l'hybridation des enseignements,
- aux plateaux techniques de recherche, Nanomat, (nanomatériaux), FFCA (Industries - Usine du Futur) PRESAGES, CAPSEC (Sécurité globale, Gestion de crise), Living Lab (autonomie personnes fragiles et e-santé),
- à l'organisation de colloques de renom,
- à la promotion et la diffusion de la culture scientifique et technique auprès du grand public de l'agglomération troyenne.

Les dotations suivantes sont accordées :

Au fonctionnement :

- de l'Institut Rachi pour **112 000 €**,
- du Cluster Patrimoine pour **90 000 €**,
- de l'I.U.T. pour **4 000 €**,
- de l'IUT de Troyes pour **60 000 €**, pour le Département « Carrières Juridiques » dont les effectifs sont en constante augmentation (150 en 2021) et qui accueillera une 7^{ème} promotion de 30 étudiants supplémentaires en septembre 2022.

Une dotation de **68 000 €** est destinée au fonctionnement du CFA-BTP (ex IUMP), notamment pour le Diplôme Universitaire GEPABA, option numérique (1^{ère} A) et reprise d'entreprise (2^{nde}A).

Une subvention de **360 000 €** est allouée à l'Université de Reims Champagne-Ardenne (**Campus des Comtes de Champagne**), dont 300 000 € destinés au fonctionnement de l'établissement et 60 000 € fléchés sur deux demi-postes de professeurs universitaires territoriaux de santé.

Une subvention de 1 065 600 € est allouée **au groupe « Y 'Schools »** à raison de **205 600 €** pour l'**Ecole Supérieure des Arts Appliqués (ESAA)** et **860 000 €** pour l'**Ecole Supérieure de Commerce (ESC)** qui bénéficie également d'une subvention de

831 200 € pour l'équilibre du budget annexe, plus 9 000 € de régularisation, soit un total pour l'ESC de **1 700 222 €**.

Les crédits inscrits pour **la vie étudiante** représentent 100 420 €, qui correspondent au fonctionnement de la Maison des Etudiants (**45 900 €**), à l'organisation d'événementiels, d'animations et de services (**54 520 €**), tels « Les Clefs de Troyes », le Guichet Unique Etudiant, l'opération de gravage de vélos, les olympiades, etc. Certains événements seront à nouveau organisés en présentiel. Ainsi, l'opération Forum Avenir Etudiant 2021 s'élève à 12 600 €, montant compensé, entre autres, par les redevances d'occupation versées par les participants pour un montant de 6 100 €. Les frais de personnel de l'établissement s'établissent à **114 065 €**

Pour l'année 2022, la subvention du budget principal destinée à équilibrer le budget annexe « Location des bâtiments ESC » est fixée à **831 222 €**.

Maison du Patrimoine :

Hors frais de personnel s'élevant cette année à 172 260 €, le budget de la Maison du patrimoine de **74 955 €** sera consacré à la réalisation d'expositions, à l'accueil de conférences sur l'histoire de l'art, à la programmation du cycle des cours de l'École du Louvre, ainsi qu'aux travaux liés à la mission d'inventaire, activité phare de la MDP, en partenariat avec la Région Grand Est.

Les recettes de fonctionnement du secteur sont composées des recouvrements et des subventions perçues dans le cadre l'activité de la Maison du patrimoine, et s'établissent à **25 700 €** pour 2022.

Tourisme :

Les dépenses de fonctionnement en matière de Tourisme sont prévues à hauteur de **1 562 032 €**.

La dotation **Divers Tourisme**, proposée à **411 604 €**, porte notamment sur :

- la communication touristique de notre territoire autour de la marque *Troyes La Champagne* (152 000 €),
- la conception de deux magazines touristique dénommés « effervescence » pour 90 000 €,
- la mise à jour de l'étude de fréquentations touristiques réalisée en 2018 (30 000 €),
- la production de films et photos (10 000 €),
- la location mobile d'office de tourisme (10 000 €),
- l'adhésion à l'association France Congrès (8 104 €),
- la participation à la Fédération Française de Cyclotourisme (5 000 €),
- le soutien de partenaires (16 000 €),
- le partenariat sur des actions spécifiques avec le PNRFO (10 000 €),
- diverses études (75 000 €).

Le **Jalonnement Hôtelier** dédié à la signalétique touristique doit être entretenu ; **2 000 €** sont prévus à cet effet.

Pour assurer le fonctionnement de l'établissement public administratif **Troyes la Champagne Tourisme**, une participation à hauteur de **936 860 €** sera allouée pour réaliser les missions d'accueil dévolues à l'office de tourisme (726 660 € du budget principal), de même que la mise en place d'actions dédiées à la promotion touristique du territoire (210 200 € des produits de la taxe de séjour).

La contribution au syndicat mixte du Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient (**PNRFO**) s'élève pour cette année 2022 à **73 280 €** (budget principal). Une enveloppe complémentaire de 10 000 € (produits de la taxe de séjour), est affectée, dans la rubrique Divers Tourisme, pour financer des actions supplémentaires en partenariat avec le PNRFO.

Enfin une enveloppe de **2 500 €** est dédiée à l'exploitation du logiciel nécessaire à déclaration et la collecte de la Taxe de Séjour.

Le produit de la taxe de séjour sur l'exercice 2022 est estimé à **510 000 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

03 - Enseignement supérieur, Vie étudiante, Recherche, Patrimoine, Tourisme	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
03-1 Enseignement supérieur - Recherche	677 204	937 667	505 000	225 000	884 871
03-1 BTP CFA GRAND EST		9 000			9 000
03-1 CAMPUS	1 323	20 000			21 323
03-1 CENTRE UNIVERSITAIRE	15 000	30 000			45 000
03-1 DIVERS ENSEIGNEMENT	39 600				39 600
03-1 ECOLE POLYTECHNIQUE FEMININE	20 800	15 000			35 800
03-1 ECOLE SPECIALE D'ARCHITECTURE DE PARIS		50 000			50 000
03-1 ECOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS		1 667			1 667
03-1 ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE					
03-1 INSTITUT UNIVERSITAIRE TECHNOLOGIE DE TROYES	100 000	162 000			262 000
03-1 POLE UNIVERSITAIRE DE SANTE ET D'INNOVATION MEDICALE	500 349	590 000	505 000	225 000	360 349
03-1 SAINT MARTIN ES AIRES	132	60 000			60 132
03-3 Maison du patrimoine	516	1 500			2 016
03-3 MAISON DU PATRIMOINE	516	1 500			2 016
03-4 Tourisme	1 308	72 000			73 308
03-4 DIVERS TOURISME	1 308	29 000			30 308
03-4 ETUDES TOURISME		40 000			40 000
03-4 JALONNEMENT HOTELIER		3 000			3 000
TOTAL	679 028	1 011 167	505 000	225 000	960 195
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	344 066	4 960 300		780 000	4 524 366

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – RECHERCHE-VIE ETUDIANTE - TOURISME

Le montant d'investissement 2022 s'élève à **1 011 167 €** pour l'ensemble de la compétence

Enseignement supérieur – Recherche :

La poursuite des travaux de réhabilitation de l'ancien bâtiment de la Clinique des Ursulines, (dont études de programmation, de maîtrise d'œuvre) pour le transformer en Pôle Universitaire de Santé et d'Innovation Médicale, représente un montant de **590 000 €** pour 2022. Les premiers professionnels de santé sont entrés, dans la structure en janvier et seront 12 en juin 2022 (dont des médecins généralistes, un chirurgien- orthopédiste, des chirurgiens-dentistes, orthodontiste, infirmiers, orthophoniste, allergologue).

Concernant les dotations aux établissements, elles se répartissent de la manière suivante :

- **Le Campus des Comtes de Champagne (ex CUT) : 30 000 €** au titre d'équipements numériques, pédagogiques et de visioconférence.
- **L'IUT** de Troyes qui bénéficie d'une dotation de **162 000 €**, dans le cadre de travaux pour un pôle santé étudiant, dont 42 000 € de régularisation de la situation de 2020.
- **EPF** avec une participation de **15 000 €** pour la mise en réseau d'équipements pédagogiques contrôlables à distance, en lien avec l'UTT, Mines Nancy.
- **BTP CFA** (ex IUMP) avec une aide financière à hauteur de **9 000 €**, pour la participation aux investissements pédagogiques.
- Une dotation de **50 000 €** est fléchée sur **l'Ecole Spéciale d'Architecture** pour l'acquisition de matériels pédagogiques, informatiques, numériques et d'équipement de laboratoires.
- Un programme global de travaux concerne les bâtiments de **Saint Martin es Aires**, pour **60 000 €**.

Tourisme :

L'enveloppe de **72 000 €** affectée à l'investissement touristique sera mise à profit pour une étude préalable à l'aménagement d'un parcours artistique en milieu naturel (**40 000 €**) et pour compléter l'installation de dispositifs numériques sur les points stratégiques en matière de flux touristiques, afin de mieux informer les visiteurs et valoriser les richesses du territoire (25 000 €). L'investissement portera également sur l'installation de panneaux hôteliers pour conforter le jalonnement des établissements nouvellement implantés (**3 000 €**) et le balisage de circuits cyclo (4 000 €).

15 - LOCATION BATIMENTS ESC

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	977 921	1 048 857	70 936	7,25%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	19 000	19 000	0	0,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	928 921	1 029 857	100 936	10,87%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	30 000	0	-30 000	-100,00%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	362 421	393 857	31 436	8,67%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	227 849	286 629	58 780	25,80%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	13 472	7 028	-6 444	-47,83%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	121 000	100 000	-21 000	-17,36%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	100	100	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	615 500	655 000	39 500	6,42%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	615 500	655 000	39 500	6,42%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	605 500	612 000	6 500	1,07%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	10 000	43 000	33 000	330,00%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	396 110	382 249	-13 860	-3,50%
RESTES A REALISER	0	0	0	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	396 110	382 249	-13 860	-3,50%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 011 610	1 037 249	25 640	2,53%
RESTES A REALISER	2 129	0	-2 129	-100,00%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	393 981	382 249	-11 732	-2,98%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	605 500	612 000	6 500	1,07%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	10 000	43 000	33 000	330,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-615 500	-655 000	-39 500	6,42%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	393 857	1 048 857
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	393 857	1 048 857
dont Résultat antérieur reporté		0
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	1 037 249	382 249
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	655 000	382 249
dont Résultat antérieur reporté	382 249	0
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	1 431 106	1 431 106

BUDGET ANNEXE

LOCATION BATIMENTS ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

Les dépenses de fonctionnement atteignent globalement **393 857 €** et se décomposent de la manière suivante :

- **286 629 €** de charges à caractère général qui comprennent notamment l'entretien des bâtiment 174 500 €, 105 000 € de taxes foncière, 6 400 € de primes d'assurances et de frais divers.
- **100 000 €** d'intérêt financiers
- **7 028 €** de remboursement de frais généraux au budget principal
- **200 €** de charges de gestion courante et de charges exceptionnelles

Les redevances d'occupation et le remboursement des taxes foncières des bâtiments dégagent un produit annuel de **217 635 €**.

La subvention d'équilibre versée par le budget principal est fixée en 2022 à **831 222 €**. Elle progresse annuellement de 60 401€ pour permettre la réalisation des travaux d'entretien nécessaires sur ce bâtiment.

D'un montant de **43 000 €**, les dépenses d'investissement sont destinées à des travaux d'aménagement et sont intégralement autofinancées par la section de fonctionnement tout comme le remboursement en capital de l'emprunt pour un montant de **612 000 €**

26 - CAMPING COMMUNAUTAIRE

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	12 854	15 863	3 009	23,41%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	12 854	15 863	3 009	23,41%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	12 854	31 063	18 209	141,66%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	12 136	30 160	18 024	148,52%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	718	303	-415	-57,80%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0	100	100	
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	500	500	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	0	-15 200	-15 200	

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	0	-15 200	-15 200	
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	-15 200	-15 200	

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 428 873	2 172 481	743 607	52,04%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		538 591	538 591	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	0	0	0	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 155 200	895 200	-260 000	-22,51%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	273 673	738 690	465 017	169,92%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 428 873	2 157 281	728 407	50,98%
RESTES A REALISER	75 090	102 081	26 991	35,94%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	18 483	0	-18 483	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		605 200	605 200	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	1 335 300	1 450 000	114 700	8,59%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	0	15 200	15 200	

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	31 063	15 863
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	31 063	15 863
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	2 157 281	2 172 481
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	2 055 200	1 633 890
dont Résultat antérieur reporté	0	538 591
dont Restes à réaliser	102 081	0
TOTAL BUDGET	2 188 344	2 188 344

BUDGET ANNEXE – CAMPING

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **31 063 €**, couvrant des frais d'interventions diverses et les taxes foncières.

Les investissements programmés en 2022 sont estimés à **1 450 000 €** et correspondent à l'aménagement de la future aire de camping-cars.

Ces travaux sont financés par le produit de subventions, d'emprunt et d'un résultat reporté d'investissement, d'un montant total de **1 567 281 €**. Une régularisation d'écriture équilibré en dépense et en recette pour un montant de **605 200 €** vient compléter ce budget.

MOBILITES ET DEPLACEMENTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	18 840 784,00	21 775 892,00	2 935 108,00	15,58%
<i>04-1 Versement Mobilité</i>	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00%
<i>04-2 Transport urbain</i>	17 554 000,00	18 500 000,00	946 000,00	5,39%
04-2 TARIFS SOCIAUX TCAT	4 003 000,00	3 362 000,00	-641 000,00	-16,01%
04-2 TCAT	13 551 000,00	15 138 000,00	1 587 000,00	11,71%
<i>04-3 Transport scolaire</i>	1 000 800,00	2 791 522,00	1 790 722,00	178,93%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	1 000 800,00	2 791 522,00	1 790 722,00	178,93%
<i>04-4 Autres formes de mobilité</i>	260 984,00	459 370,00	198 386,00	76,01%
04-4 ANIMATIONS MOBILITE	13 000,00	15 000,00	2 000,00	15,38%
04-4 CO-VOITURAGE	2 000,00	55 500,00	53 500,00	2 675,00%
04-4 PERSONNEL TRANSPORTS	156 800,00	248 820,00	92 020,00	58,69%
04-4 PISTES CYCLABLES	23 500,00	89 000,00	65 500,00	278,72%
04-4 PLAN DEPLACEMENTS ENTREPRISES	8 000,00	0,00	-8 000,00	-100,00%
04-4 PLAN DEPLACEMENTS URBAINS	28 500,00	19 700,00	-8 800,00	-30,88%
04-4 DIVERS MOBILITE	29 184,00	31 350,00	2 166,00	7,42%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	15 613 296,00	18 229 011,00	2 615 715,00	16,75%
<i>04-1 Versement Mobilité</i>	12 000 000,00	15 013 000,00	3 013 000,00	25,11%
04-1 VERSEMENT MOBILITE	12 000 000,00	15 013 000,00	3 013 000,00	25,11%
<i>04-2 Transport urbain</i>	708 000,00	714 000,00	6 000,00	0,85%
04-2 TCAT	708 000,00	714 000,00	6 000,00	0,85%
<i>04-3 Transport scolaire</i>	2 862 696,00	2 377 911,00	-484 785,00	-16,93%
04-3 TRANSPORT SCOLAIRE	2 862 696,00	2 377 911,00	-484 785,00	-16,93%
<i>04-4 Autres formes de mobilité</i>	42 600,00	124 100,00	81 500,00	191,31%
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	42 600,00	42 600,00	0,00	0,00%
04-4 PERSONNEL TRANSPORTS		31 000,00	31 000,00	
04-4 PISTES CYCLABLES	0,00	50 500,00	50 500,00	NS
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-3 227 488,00	-3 546 881,00	-319 393,00	9,90%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT MOBILITE

En 2022, les dépenses de fonctionnement liées à la compétence Mobilités s'élèvent à **21 775 892 €**.

Les exonérations de versement transport accordées aux entreprises assurant le logement ou le transport de leurs salariés s'élèvent à **25 000 €**.

La subvention allouée à la TCAT pour l'exploitation du réseau de transports routiers urbains est fixée à **18 500 000 €**, comprenant la participation aux tarifs sociaux pour **3 362 000 €**. Elle est en augmentation de 5,39 % (+ 946 000 €) par rapport à 2021.

A la suite de la reprise en gestion directe de la compétence transports scolaires par Troyes Champagne Métropole depuis la rentrée scolaire 2021/2022, le montant versé pour l'exercice de cette compétence s'élève à **2 791 522 €**.

Les animations Mobilités (gravage de vélos, mois du vélo, semaine européenne de la Mobilité, ...) sont estimées à **15 000 €**.

55 500 € sont inscrits pour le marché relatif au fonctionnement de la plateforme de court-voiturage Karos.

Les frais de personnel affectés à la Direction des Mobilités sont estimés à **248 820 €** pour 2022.

Un crédit de **89 000 €** est alloué à l'entretien des pistes cyclables d'intérêt communautaire et aux études des projets de liaisons cyclables et de jalonnement piétons/cycles.

19 700 € sont inscrits pour réaliser des comptages routiers et des comptages vélos.

Les frais divers rattachés à la mobilité s'élèvent à **31 350 €**. Ils comprennent notamment les frais de fonctionnement de la Direction liés à la reconversion de la friche TEO (7 500 €), les cotisations au GART (15 000 €), au Club des Villes et Territoires Cyclables, Vélos et Territoires et à l'ANATEEP et la participation de Troyes Champagne Métropole au Système d'Information Multimodal (SIM : centrale de mobilités) Régional dénommé « FLUO » (6 500 €)

Les recettes de fonctionnement du secteur atteignent globalement **18 229 011 €**. Elles se décomposent comme suit :

- **15 013 000 €** de produit du Versement Mobilité, intégrant l'augmentation du taux de VM au 1^{er} juillet 2022,
- **714 000 €** attendus au titre de la Dotation Globale de Décentralisation et de la compensation du transfert des lignes départementales de transports scolaires dont le montant a été arrêté par convention de 2014,

- **2 377 911 €** correspondant au transfert de charges lié à la reprise en gestion directe de la compétence transports scolaires en septembre 2021,
- **42 600 €** de forfait post-stationnement
- **81 500 €** de subventions de l'ADEME pour les actions fléchées dans le cadre du dispositif AVELO2 dont Troyes Champagne Métropole est lauréat (études, chargé de mission Mobilités actives, animations).

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

04 - Mobilité et Déplacement	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>04-1 Versement Mobilité</i>		2 246 200			2 246 200
04-1 VERSEMENT MOBILITE		2 246 200			2 246 200
<i>04-2 Transport urbain</i>		103 000			103 000
04-2 TCAT		103 000			103 000
<i>04-4 Autres formes de mobilité</i>	949 494	5 869 000	532 212	44 600	6 241 682
04-4 DIVERS DEPLACEMENTS URBAINS	7 000				7 000
04-4 ELECTRIFICATION PARIS TROYES	604 683	3 564 000			4 168 683
04-4 FRICHES INDUSTRIELLES	7 787	1 975 000			1 982 787
04-4 LIGNES DE BUS	41 668	72 000			113 668
04-4 PDU ITINERAIRES CYCLISTES ET PIETONS	147 843	135 000			282 843
04-4 PISTES CYCLABLES	56 648	28 000		44 600	40 048
04-4 PLAN ACCESSIBILITE DE LA VOIRIE		20 000			20 000
04-4 POLE ECHANGE GARE	83 865	75 000	532 212		-373 347
TOTAL	949 494	8 218 200	532 212	44 600	8 590 882
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	1 753 156	3 010 000	727 212	60 600	3 975 344

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT MOBILITE

Une dépense globale de **8 218 200 €** est prévue au titre des dépenses d'investissement en matière de mobilités. Sont ainsi programmés au titre de l'année 2022 :

- Le remboursement de l'avance de l'Etat versée pour les actions de Mobilité pour un montant de **2 246 200 €**
- **103 000 €** pour l'acquisition d'une application « MAAS (Mobility As A Service) » permettant l'information sur les différents modes de transport et la vente de titres combinés
- La participation communautaire de **3 564 000 €** au titre des études et des travaux de l'électrification de la ligne Paris-Troyes
- La première tranche d'études et de travaux de mise à nu du terrain et de dépollution liée à la reconversion du site de la friche industrielle TEO pour **1 975 000 €**
- Les travaux de mise en accessibilité des arrêts de bus sont programmés pour **72 000 €**
- Au titre des fonds de concours attribués aux communes sont inscrits :
 - **135 000 €** pour les aménagements cyclables
 - **20 000 €** pour la mise en accessibilité de la voirie (PAVE)
- L'installation de compteurs vélos est prévue pour **28 000 €**
- Le budget consacré au Pôle d'échanges Gare est estimé à **75 000 €** afin de solder les marchés de travaux de cette opération.

Ces investissements seront partiellement financés par des subventions attendues à hauteur de **44 600 €**.

23 - GARE ROUTIERE

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	202 570	293 713	91 143	44,99%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	117 470	193 613	76 143	64,82%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	85 100	100 100	15 000	17,63%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	101 749	195 361	93 612	92,00%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	95 974	137 871	41 897	43,65%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 675	30 890	25 215	444,32%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	26 500	26 500	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	100 821	98 352	-2 469	-2,45%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-16 649	-95 261	-78 612	472,17%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-16 649	-95 261	-78 612	472,17%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	25 000	16 156	-8 844	-35,37%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		16 156	16 156	
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	25 000	0	-25 000	-100,00%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	125 821	114 508	-11 313	-8,99%
RESTES A REALISER	25 000	16 156	-8 844	-35,37%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	100 821	98 352	-2 469	-2,45%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-100 821	-98 352	2 469	-2,45%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	195 361	293 713
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	195 361	100 100
dont Résultat antérieur reporté		193 613
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	114 508	16 156
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	98 352	0
dont Résultat antérieur reporté	0	16 156
dont Restes à réaliser	16 156	0
TOTAL BUDGET	309 869	309 869

23 - BUDGET ANNEXE GARE ROUTIERE

Depuis le 1^{er} septembre 2019, le service d'exploitation de la gare routière est retracé au travers d'un budget annexe assujetti à la TVA.

Les dépenses annuelles de fonctionnement de ce service s'élèvent à **195 361 €** et correspondent notamment :

- aux frais d'exploitation du service confié à la Société Publique Locale (SPL) Troyes Parc Auto et aux dépenses de communication, d'assurance et de location du local EFFIA pour **137 871 €** (dont 30 000 € de provision),
- au remboursement de frais de personnel au budget général au titre des services support pour **30 890 €**,
- **26 500 €** de provision pour charges exceptionnelles.

Les recettes de fonctionnement attendues sont évaluées à **293 713 €** et constituées de **100 100 €** de redevances versées par les sociétés d'autocars pour les touchés de quai et de **193 613 €** de résultat de fonctionnement reporté.

Une dépense globale de **114 508 €** est prévue au titre des dépenses d'investissement. Elle est composée d'une provision pour travaux de **98 352 €** et des restes à réaliser 2021 portants sur l'aménagement du local de la gare routière pour **16 156 €**, financés par le résultat d'investissement reporté.

En 2022, le budget annexe de la gare routière est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **309 869 €**.

24 - LOCATION MOYENS DE TRANSPORTS

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	143 648	348 322	204 674	142,48%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0	99 779	99 779	
04-4 AUTO PARTAGE	50	100	50	100,00%
04-4 MAISON DU VELO	140 098	218 943	78 845	56,28%
04-4 REMISAGE VELO	500	0	-500	-100,00%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	3 000	29 500	26 500	883,33%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	143 648	321 322	177 674	123,69%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	1 463	5 048	3 585	245,04%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	7 735	26 449	18 714	241,94%
04-4 AUTO PARTAGE	1 550	100	-1 450	-93,55%
04-4 MAISON DU VELO	77 400	163 850	86 450	111,69%
04-4 REMISAGE VELO	15 000	0	-15 000	-100,00%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	40 500	120 075	79 575	196,48%
97-1 INTERETS DE LA DETTE	0	1 500	1 500	
99-1 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	4 300	4 300	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	0	27 000	27 000	

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	0	-72 779	-72 779	
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	15 500	15 500	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	-88 279	-88 279	

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	466 750	586 714	119 964	25,70%
RESTES A REALISER	0	0	0	
04-4 MAISON DU VELO	76 000	36 400	-39 600	-52,11%
04-4 REMISAGE VELO	10 000	150 175	140 175	1 401,75%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	55 000	203 600	148 600	270,18%
97-1 DETTE	224 390	96 956	-127 433	-56,79%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	101 360	99 583	-1 777	-1,75%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	466 750	613 714	146 964	31,49%
RESTES A REALISER	89 500	92 084	2 584	2,89%
04-4 AUTO PARTAGE	8 000	0	-8 000	-100,00%
04-4 MAISON DU VELO	65 000	25 000	-40 000	-61,54%
04-4 REMISAGE VELO	25 000	300 350	275 350	1 101,40%
04-4 VELO EN LIBRE SERVICE	215 000	180 780	-34 220	-15,92%
97-1 DETTE	0	15 500	15 500	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	64 250	0	-64 250	-100,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	0	-27 000	-27 000	

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	321 322	348 322
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	321 322	248 543
dont Résultat antérieur reporté		99 779
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	613 714	586 714
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	521 630	487 131
dont Résultat antérieur reporté	0	99 583
dont Restes à réaliser	92 084	0
TOTAL BUDGET	935 036	935 036

24 - BUDGET ANNEXE LOCATION MOYENS DE TRANSPORT

Rattachés à la compétence des mobilités, les nouveaux services de location de moyens de transport sont retracés dans un budget annexe assujetti à la TVA.

Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement de ces services s'élèvent à **321 322 €** dont :

- **5 048 €** de remboursement de frais généraux au budget général,
- **26 449 €** de remboursement de frais de personnel au budget général au titre des services support,
- **163 850 €** pour l'exploitation du service de location et de remisage de vélos à la Maison du Vélo en gare de Troyes,
- **120 075 €** pour l'exploitation du service de vélos en libre-service « Le Marcel à vélo », intégrant l'extension du service à l'été 2022.

Attendues pour un montant de **348 322 €**, les recettes de fonctionnement correspondent à :

- **99 779 €** de résultat de fonctionnement reporté
- aux redevances facturées aux usagers pour l'utilisation de ces services, soit :
 - **10 000 €** pour les locations et le remisage de vélos,
 - **29 500 €** pour les vélos en libre-service intégrant le reversement de la recette 2021.

L'équilibre de la section de fonctionnement est assuré par une affectation du versement Mobilité de **208 943 €**.

Investissement :

Une dépense globale de **613 714 €** est prévue au titre des investissements.

Les restes à réaliser portant sur la création des services vélos en 2021 représentent **92 084 €**.

19 000 € sont prévus pour l'acquisition de vélos supplémentaires et d'une machine à graver à la Maison du Vélo. La gestion des cautions demandées aux usagers représente **6 000 €** de recettes et de dépenses.

300 350 € sont inscrits pour l'acquisition et l'installation d'abris à vélos sécurisés.

L'extension du service de Vélos en Libre-service en 2022 (acquisition de nouveaux vélos et implantation de stations supplémentaires) s'élève à **180 780 €**.

Le remboursement de capital d'emprunt est inscrit pour **15 500 €**.

Ces investissements sont financés par un emprunt pour **96 956 €**, le résultat d'investissement reporté pour **99 583 €** et des subventions attendues pour un montant total de 384 175 € :

- **30 400 €** pour la Maison du vélo (FNADT / DSIL 2021-2022),
- **150 175 €** pour l'acquisition d'abris à vélos sécurisés,
- **203 600 €** pour les vélos en libre-service (DSIL 2021-2022).

En 2022, le budget annexe Location de moyens de transport est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **935 036 €**.

DECHETS – DECHETERIES – CHAUFFAGE URBAIN

13 - ELIMINATION DES DECHETS

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	22 584 096	25 890 347	3 306 251	14,64%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 939 690	1 130 547	-1 809 144	-61,54%
05-1 PERSONNEL TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	4 000	2 000	-2 000	-50,00%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	1 588 974	1 660 000	71 026	4,47%
05-2 DECHETERIES	205 200	375 200	170 000	82,85%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	17 846 231	22 722 600	4 876 369	27,32%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 724 453	24 256 315	3 531 862	17,04%
SERVICES COMMUN	3 850 024	1 651 931	-2 198 093	-57,09%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	193 162	666 060	472 898	244,82%
01-1 PANDEMIE COVID19	2 000	0	-2 000	-100,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	708 343	704 171	-4 172	-0,59%
05-1 PERSONNEL TRAITEMENT ORDURES MENAGERES	2 946 519	281 700	-2 664 819	-90,44%
TRAITEMENT	10 203 900	12 290 660	2 086 760	20,45%
05-1 TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES	7 480 000	9 072 000	1 592 000	21,28%
05-2 DECHETERIES	2 721 700	3 088 500	366 800	13,48%
05-2 DECHETERIES PORTES DU PAYS D OTHE	2 200	1 200	-1 000	-45,45%
05-2 DECHETERIES SEINE MELDA COTEAUX	0	10 000	10 000	
05-2 PERSONNEL DECHETTERIE	0	118 960	118 960	
COLLECTE	6 670 529	10 313 724	3 643 195	54,62%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	3 334 729	3 744 934	410 205	12,30%
05-3 COLLECTE OM BOUILLY MOGNE AUMONT	350 000	408 000	58 000	16,57%
05-3 COLLECTE OM EN REGIE	1 246 000	1 353 700	107 700	8,64%
05-3 COLLECTE OM PORTES DU PAYS D' OTHE	74 600	72 700	-1 900	-2,55%
05-3 COLLECTE OM SEINE BARSE	550 000	710 000	160 000	29,09%
05-3 COLLECTE OM SEINE MELDA COTEAUX	918 000	987 000	69 000	7,52%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	197 200	213 750	16 550	8,39%
05-3 PERSONNEL BACS	0	173 060	173 060	
05-3 PERSONNEL COLLECTE HORS REGIE	0	550 180	550 180	
05-3 PERSONNEL COLLECTE REGIE	0	1 898 940	1 898 940	
05-3 PERSONNEL PREVENTION DECHETS	0	201 460	201 460	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	1 859 643	1 634 032	-225 611	-12,13%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	-1 080 046	503 487	1 583 534	-146,62%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-1 080 046	503 487	1 583 534	-146,62%

BUDGET ANNEXE ELIMINATION DES DECHETS

Fonctionnement :

Les charges de fonctionnement relatives au service public d'élimination des déchets s'élèvent à **24 256 315 €** et se décomposent selon les grands postes détaillés ci-dessous.

Le **traitement des ordures ménagères**, assuré par le Syndicat D'Elimination des Déchets de l'Aube, est estimé à **9 072 000 €**, en hausse par rapport à 2021 en raison de l'augmentation des coûts des prestations et de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

La **collecte des ordures ménagères**, qui est assurée à la fois en régie et par l'intermédiaire de contrats de prestations de services, regroupe les postes de charges suivants :

- **3 744 934€** pour les contrats de prestations des secteurs Est, Ouest et Sud du périmètre urbain de l'agglomération,
- **1 353 700 €** pour la gestion en régie, hors personnel,
- **408 000 €** pour le secteur de Bouilly-Mogne-Aumont,
- **72 700 €** pour le secteur des Portes du Pays d'Othe, hors personnel (zone en régie),
- **987 000 €** pour le secteur de Seine-Melda-Coteau,
- **710 000 €** pour le secteur de Seine-Barse (contribution au SIEDMTO).

La gestion des déchèteries, collecte et traitement, s'élève à **3 088 500 €**.

La distribution des bacs et conteneurs représente un budget de **213 750 €**.

Enfin, les charges de personnel s'élèvent à 3 224 300 € et se répartissent entre la régie de collecte (**1 898 940 €**), le service de gestion de bacs (**173 060 €**), la gestion des déchèteries (**118 960 €**), le service de prévention des déchets (**201 460 €**), le service commun (**281 700 €**), l'administration du pôle et la gestion hors régie (**550 180 €**).

Les frais d'administration générale et son personnel sont valorisés respectivement à **666 060 €** et **704 171 €**.

Le service public d'élimination des déchets est financé par l'intermédiaire des recettes suivantes :

- la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères : 21 440 000 € (avec application d'un taux unique sur l'ensemble du territoire hors Seine-Barse),
- la Redevance Spéciale facturée aux gros producteurs de déchets : 1 193 100 € (avec actualisation du tarif),
- les rachats de matières et soutiens d'organismes : **1 660 000 €** pour le traitement et **375 200 €** pour les déchèteries.

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	777 030	1 140 547	363 517	46,78%
RESTES A REALISER	0	0	0	
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	185 000	175 000	-10 000	-5,41%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	592 030	965 547	373 517	63,09%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	2 636 673	2 774 579	137 906	5,23%
RESTES A REALISER	182 362	107 929	-74 434	-40,82%
TRAITEMENT	1 838 985	134 700	-1 704 285	-92,68%
05-2 DECHETERIES	1 678 735	134 700	-1 544 035	-91,98%
05-2 DECHETERIES BOUILLY MOGNE AUMONT	160 000	0	-160 000	-100,00%
05-2 DECHETERIES SEINE MELDA COTEAUX	250	0	-250	-100,00%
COLLECTE	615 325	2 531 950	1 916 625	311,48%
05-3 COLLECTE DES ORDURES MENAGERES	145 325	2 043 850	1 898 525	1 306,40%
05-3 COLLECTE OM EN REGIE	20 000	135 000	115 000	575,00%
05-3 DISTRIBUTION & ENTRETIEN DES BACS CONTENANTS	450 000	353 100	-96 900	-21,53%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-1 859 643	-1 634 032	225 611	-12,13%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	24 256 315	25 890 347
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	24 256 315	24 759 802
dont Résultat antérieur reporté		1 130 545
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	2 774 579	1 140 547
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	2 666 650	175 000
dont Résultat antérieur reporté	0	965 547
dont Restes à réaliser	107 929	0
TOTAL BUDGET	27 030 893	27 030 893

Investissement :

Les dépenses d'investissement du budget annexe s'élèvent globalement à **2 774 579 €**. Ce montant comprend une provision d'équilibre d'un montant de 1 867 850, pour la réalisation de futurs travaux.

Les principales dépenses d'investissement se répartissent de la manière suivante :

- **353 100 €** pour l'acquisition de bacs,
- **110 000 €** pour l'acquisition de bornes d'apport volontaire,
- **134 700 €** sont prévus pour le financement de travaux dans les déchèteries de l'agglomération,
- **135 000 €** ont été inscrits pour l'acquisition de véhicules pour équiper le service de distribution et d'entretien des bacs.

Les recettes directes accompagnant financièrement ces programmes proviennent de cessions d'immobilisations pour 30 000 €, du FCTVA pour 145 000 €, et du résultat d'investissement reporté pour **965 547 €**.

16 - RESEAUX CHAUFFAGE URBAIN

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	665 144	14 298 805	13 633 661	2 049,73%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	29 444	180 205	150 761	512,02%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	599 200	3 192 600	2 593 400	432,81%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES	36 500	0	-36 500	-100,00%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	0	10 926 000	10 926 000	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	306 031	12 725 027	12 418 996	4 058,08%
SERVICES COMMUNS	276 721	345 962	69 241	25,02%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	16 904	45 171	28 267	167,22%
01-1 ETUDES GENERALES	110 000	0	-110 000	-100,00%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	35 822	102 359	66 537	185,74%
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	8 800	6 270	-2 530	-28,75%
05-4 PERSONNEL CHAUFFAGE URBAIN	63 195	94 362	31 167	49,32%
97-1 INTERETS DE LA DETTE	42 000	97 800	55 800	132,86%
CHARTREUX	29 310	1 895 600	1 866 290	6 367,42%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	29 310	1 895 600	1 866 290	6 367,42%
CHANTEREIGNE-MONTVILLIERS	0	10 483 465	10 483 465	
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	0	10 483 465	10 483 465	
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	359 113	1 573 778	1 214 665	338,24%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	329 674	1 393 573	1 063 899	322,71%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	231 500	507 000	275 500	119,01%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	98 174	886 573	788 399	803,06%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 209 664	5 102 972	3 893 308	321,85%
RESTES A REALISER	161 571	0	-161 571	-100,00%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	163 000	0	-163 000	-100,00%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	0	1 809 000	1 809 000	
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	555 093	0	-555 093	-100,00%
97-1 DETTE	330 000	3 019 639	2 689 639	815,04%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE		274 333	274 333	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 568 777	6 676 750	5 107 973	325,60%
RESTES A REALISER	418 184	0	-418 184	-100,00%
05-4 CHAUFFAGE CHARTREUX	590 613	1 265 000	674 387	114,18%
05-4 CHAUFFAGE LA CHAPELLE ST LUC - LES NOES 2	0	4 903 000	4 903 000	
05-4 CHAUFFAGE URBAIN	30 000	1 750	-28 250	-94,17%
97-1 DETTE	231 500	507 000	275 500	119,01%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	298 480	0	-298 480	-100,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-359 113	-1 573 778	-1 214 665	338,24%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 725 027	14 298 805
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	12 725 027	14 118 600
dont Résultat antérieur reporté		180 205
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	6 676 750	5 102 972
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	6 676 750	4 828 639
dont Résultat antérieur reporté	0	274 333
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	19 401 777	19 401 777

16 - BUDGET ANNEXE RESEAUX DE CHAUFFAGE URBAIN

Fonctionnement :

Depuis le 3 janvier 2022, Troyes Champagne Métropole gère le service public de réseaux de chaleur en régie. Dans un premier temps, cette reprise en régie porte sur le réseau de La Chapelle Saint Luc / Les Noës près Troyes. Elle s'étendra au réseau des Chartreux, à l'échéance de la délégation de service public en cours, à compter du 1^{er} juillet 2022.

Les dépenses de fonctionnement sont globalement estimées à **12 725 027 €**.

Elles intègrent notamment les charges communes aux 2 réseaux pour un montant de **345 962 €** qui se décomposent comme suit :

- le remboursement de frais généraux hors personnel au budget général au titre des services support s'établit à **45 171 €** au titre des années 2021 et 2022,
- **102 359 €** de remboursement de frais de personnel au budget général au titre des services support et personnel mis à disposition pour les années 2021 et 2022,
- **6 270 €** de frais de fonctionnement du service,
- les frais de personnel pour **94 362 €**,
- **97 800 €** d'annuité de la dette au titre du réseau de chauffage des Chartreux.

Les charges d'exploitation du réseau de La Chapelle Saint Luc/ Les Noës près Troyes s'élèvent à **10 483 465 €**. Elles intègrent notamment les coûts de fourniture en énergie (8 610 000€), le contrat d'exploitation (618 000 €), l'indemnité de résiliation de la précédente Délégation de Service Public (800 000 €) qui correspond à la perte de résultats du délégataire.

Les charges d'exploitation du réseau des Chartreux sont estimées à **1 895 600 €**. Elles comprennent les coûts de fourniture en énergie et le contrat d'exploitation à venir à compter du 1^{er} juillet 2022.

Les recettes d'exploitation s'élèvent à **14 298 805 €** et comportent :

- le résultat de fonctionnement reporté de **180 205 €**,
- **3 192 600 €** sur le réseau des Chartreux incluant notamment les droits de raccordement pour 426 000 €, la redevance du fermier jusqu'au 30 juin 2022 (178 500 €) et la facturation aux abonnés sur le 2^{ème} semestre estimée à 2 211 000 €,
- **10 926 000 €** de facturation aux abonnés du réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes.

Un autofinancement prévisionnel des investissements de **886 573 €** est dégagé sur la section de fonctionnement du budget annexe.

Investissement :

Les dépenses d'investissement programmées en 2022 sont estimées à **6 676 750 €** et réparties sur les 2 périmètres.

Sur le réseau des Chartreux pour un montant évalué à **1 265 000 €** :

- Travaux d'extension et de raccordement au réseau de chaleur ;

Sur le réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes pour un montant évalué à **4 903 000 €** :

- Travaux d'adaptation du réseau à un fonctionnement en basse température pour 2 200 000 € et son raccordement à l'Unité de Valorisation Energétique pour 1 300 000 €.
- Rachat de la valeur nette comptable des biens de retour pour 488 000 € et des quotas d'émission de gaz à effet de serre pour 850 000 €.

1 750 € d'acquisition de matériel et licences informatiques

507 000 € de remboursement d'emprunt au titre du réseau des Chartreux.

Les recettes d'investissement s'établissent à **5 102 972 €** :

- **1 809 000 €** de subventions attendues pour les travaux de raccordement du réseau de La Chapelle/Les Noës près Troyes à l'Unité de Valorisation Energétique et le passage en basse température, dont 1 309 000 € au titre de la DSIL et 500 000 € de l'ADEME.
- **3 019 639 €** d'emprunt permettant de financer ces travaux d'extension et de raccordement sur les 2 réseaux
- **274 333 €** de résultat d'investissement reporté.

Le budget annexe réseaux de chaleur s'équilibre en dépenses et en recettes à **19 401 777 €**.

**SOLIDARITE – PREVENTION – ACCES AUX DROITS –
LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

06 - Solidarité, Prévention, Accès aux droits, Lutte contre les discriminations	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	783 588,00	970 334,00	186 746,00	23,83%
<i>06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits</i>	<i>783 588,00</i>	<i>970 334,00</i>	<i>186 746,00</i>	<i>23,83%</i>
06-1 CITE DE L'EMPLOI	0,00	161 428,00	161 428,00	NS
06-1 CONTRAT DE VILLE - ACTION	201 833,00	337 151,00	135 318,00	67,04%
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	206 330,00	67 350,00	-138 980,00	-67,36%
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	8 680,00	4 300,00	-4 380,00	-50,46%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PERSONNEL	287 100,00	359 355,00	72 255,00	25,17%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	23 945,00	40 100,00	16 155,00	67,47%
06-1 MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT	500,00	650,00	150,00	30,00%
06-1 PERSONNEL INSERTION	55 200,00	0,00	-55 200,00	-100,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	109 943,00	222 000,00	112 057,00	101,92%
<i>06-1 Solidarité, Prévention, Accès aux droits</i>	<i>109 943,00</i>	<i>222 000,00</i>	<i>112 057,00</i>	<i>101,92%</i>
06-1 CITE DE L'EMPLOI	0,00	73 700,00	73 700,00	NS
06-1 CONTRAT DE VILLE - APPEL A PROJETS	9 943,00	0,00	-9 943,00	-100,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - DIVERS	10 000,00	55 000,00	45 000,00	450,00%
06-1 CONTRAT DE VILLE - PROG REUSSITE EDUCATIVE	90 000,00	93 300,00	3 300,00	3,67%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-673 645,00	-748 334,00	-74 689,00	11,09%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SOLIDARITE – PREVENTION

Pour l'année 2022, le budget de fonctionnement du secteur « solidarité prévention » s'élève à **970 334 €**. Les charges de personnel représentent **359 355 €**.

L'ensemble des actions financées au titre du « contrat de ville » s'élève à 610 979 €, répartis comme suit :

- 498 579 € au titre des actions portées par Troyes Champagne Métropole dont :
 - **337 151 €** affectés aux actions hors appel à projets s'inscrivant dans l'un des trois piliers du contrat de ville (268 451 € de subventions aux associations et 68 700 € pour les actions portées par Troyes Champagne Métropole telles que le plan de lutte contre les discriminations, le séminaire d'évaluation du contrat de ville, le concours d'éloquence en faveur de l'insertion et le séminaire de la réussite éducative et du soutien à la parentalité),
 - **161 428 €** au titre de la cité de l'emploi pour laquelle Troyes Champagne Métropole est labellisée depuis juillet 2021.
- **4 300 €** de frais annexes à la mise en place des actions par Troyes Champagne Métropole (outils de communication, temps de convivialité, ...).
- **67 350 €** au titre des actions proposées par les associations locales à l'intention des résidents des quartiers prioritaires de la ville et financées dans le cadre de l'appel à projets pour répondre aux enjeux de la politique de la ville.
- **40 100 €** au titre des interventions liées au Programme de Réussite Éducative (PRE) en faveur de la santé et de l'épanouissement des enfants.
- **650 €** pour la maintenance des extincteurs situés à la Maison de la Justice et du Droit.

Les recettes de fonctionnement perçues de l'Etat s'élèvent à **222 000 €**, réparties entre le Programme de Réussite Educative (PRE) pour **93 300 €**, les subventions pour les actions mises en place dans le cadre du contrat de ville pour **55 000 €** et les subventions perçues pour les actions mises en place au titre de la cité de l'emploi pour **73 700 €**.

**EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE- CENTRES-
BOURGS – EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES
FRANCE SERVICES**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	952 449,52	1 058 512,00	106 062,48	11,14%
<i>07-1 Personnel</i>	712 627,00	721 190,00	8 563,00	
07-1 PERSONNEL ACTION SOCIALE DE PROXIMITE	465 600,00	433 015,00	-32 585,00	-7,00%
07-3 PERSONNEL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	247 027,00	288 175,00	41 148,00	16,66%
<i>07-2 Equipements de proximité</i>	186 479,52	242 212,00	55 732,48	30,64%
07-2 CRECHE 07-2 Equipements de proximité	22 850,00	29 885,00	7 035,00	30,79%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	24 840,00	26 525,00	1 685,00	6,78%
07-2 DIVERS SERVICES & EQUIPEMENTS DE PROXIMITE	13 900,00	4 000,00	-9 900,00	
07-2 MAISON ACCUEIL ET RESIDENCE POUR L'AUTONOMIE	65 924,52	112 922,00	46 997,48	71,29%
07-2 MAISON MEDICALE	36 750,00	45 300,00	8 550,00	23,27%
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ESTISSAC	4 820,00	6 200,00	1 380,00	28,63%
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ST LYE	17 395,00	17 380,00	-15,00	-0,09%
<i>07-3 Espaces France Service</i>	53 343,00	70 410,00	17 067,00	19,38%
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	14 920,00	27 370,00	12 450,00	83,45%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	18 420,00	19 620,00	1 200,00	6,51%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	20 003,00	23 420,00	3 417,00	17,08%
<i>07-4 Agriculture</i>		24 700,00	23 300,00	
07-4 AGRICULTURE	1 400,00	24 700,00	23 300,00	
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	478 340,00	499 400,00	21 060,00	4,40%
<i>07-2 Equipements de proximité</i>	369 590,00	389 400,00	19 810,00	5,36%
07-2 CRECHE	120 525,00	125 600,00	5 075,00	4,21%
07-2 CRECHE VILLECHETIF	120 525,00	124 600,00	4 075,00	3,38%
07-2 MAISON MEDICALE	60 540,00	64 300,00	3 760,00	6,21%
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ESTISSAC	33 000,00	34 500,00	1 500,00	4,55%
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ST LYE	35 000,00	40 400,00	5 400,00	15,43%
<i>07-3 Espaces France Service</i>	108 750,00	110 000,00	1 250,00	1,15%
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00%
07-3 PERSONNEL MAISON DE SERVICES AU PUBLIC	18 750,00	20 000,00	1 250,00	6,67%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-474 109,52	-559 112,00	-85 002,48	17,93%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Les dépenses de fonctionnement sont estimées à **1 058 512 €** :

721 190 € concernent les frais de personnel : 433 015 € pour les agents relevant des structures d'accueil de petite enfance et 288 175 € pour les agents exerçant les missions au sein des Espaces France Services.

242 212 € sont dédiés au fonctionnement des équipements de proximité dont :

- 56 410 € pour les deux micro-crèches,
- 23 580 € pour les deux Relais Petite Enfance,
- 45 300 € pour la Maison médicale,
- 112 922 € sont destinés à l'équilibre budgétaire de la MARPA,
- 4 000 € pour financer les actions dans le cadre de l'axe 4 « Le bien vieillir » du Contrat local de Santé.

70 410 € sont prévus pour le fonctionnement des Espaces France Services et les ateliers numériques.

24 700 € sont destinés à financer les actions en lien avec la thématique Agriculture et notamment le projet d'Espace Test Agricole.

Il est prévu en recettes la somme de **499 400 €** :

- 325 100 € proviennent des sommes versées par les utilisateurs des structures d'accueil petite enfance et des subventions versées par la CAF,
- 64 300 € correspondent aux loyers et charges versés par les professionnels de santé occupant la Maison médicale,
- 90 000 € concernent les subventions versées par l'Etat pour financer le fonctionnement des structures « France Services »,
- 20 000 € concernent la subvention versée dans le cadre du plan « France relance » pour financer l'emploi d'un conseiller numérique.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

07 - Equilibre du territoire, Agriculture, Centres-Bourgs, Equipements de proximité, Espaces France Services	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>07-2 Equipements de proximité</i>	14 469	47 100	14 382	16 600	30 587
07-2 CRECHE BARBEREY	7 786	6 000	5 584	7 100	1 102
07-2 CRECHE VILLECHETIF	59	10 100	7 548	2 500	111
07-2 MAISON MEDICALE	6 350	24 200		4 200	26 350
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ESTISSAC	274	3 150	1 250	1 300	874
07-2 RELAIS D ASSISTANTES MATERNELLES ST LYE		3 650		1 500	2 150
<i>07-3 Espaces France Service</i>	3 998	41 514		6 711	38 801
07-3 MAISON DE SERVICE AU PUBLIC ESTISSAC		35 500		6 711	28 789
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS LUSIGNY	3 428	650			4 078
07-3 MAISON DE SERVICES PUBLICS ST LYE BOUILLY	570	5 364			5 934
TOTAL	18 467	88 614	14 382	23 311	69 388
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	28 460	109 874	19 830	12 800	105 705

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT
POLE EQUILIBRE DU TERRITOIRE – AGRICULTURE - CENTRES
BOURGS- EQUIPEMENTS DE PROXIMITE – ESPACES FRANCE SERVICES

Les dépenses d'investissement sont estimées à **88 614 €** et sont destinées à financer les équipements suivants :

47 100 € concernent les équipements de proximité :

- 22 900 € sont affectés au renouvellement d'équipement et de matériel pour les micro-crèches et les relais petite enfance ainsi que l'acquisition d'un nouveau logiciel de gestion pour ces structures,
- 20 000 € sont destinés à financer des travaux d'aménagement d'un espace sécurisé pour les conteneurs de déchets de la maison médicale d'Estissac (local et chemin d'accès),
- 4 200 € ont été prévus pour les remboursements des cautions en cas de cessation de bail des professionnels de santé.

41 514 € concernent les Espaces France Services dont :

- 33 000 € sont destinés à financer les travaux d'aménagement d'un bureau confidentiel accessible aux personnes à mobilité réduite au sein de l'Espace France Services d'Estissac afin de répondre aux exigences du label France Services.
- 8 510 € sont affectés à l'acquisition d'équipements et de licences informatiques destinés aux ateliers numériques et aux Espaces France Services

Les recettes d'investissement s'élèvent à **23 311 €**.

4 200 € correspondent au dépôt de garantie des professionnels de santé occupant la Maison Médicale d'Estissac.

12 400 € de subvention d'équipement versée par la CAF en vue de participer au financement des équipements des structures petite enfance.

6 711 € de subvention au titre de la DSIL pour financer les travaux d'aménagement de l'Espace France Services d'Estissac.

17 - MARPA

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	349 788	405 318	55 530	15,88%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 358	0	-2 358	-100,00%
017 PRODUITS DE LA TARIFICATION	0	228 500	228 500	
018 AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION	347 430	176 818	-170 612	-49,11%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	307 788	361 318	53 530	17,39%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	81 015	87 362	6 347	7,83%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	196 858	237 361	40 503	20,57%
016 DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE	29 915	36 595	6 680	22,33%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	42 000	44 000	2 000	4,76%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	39 642	44 000	4 358	10,99%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	39 642	44 000	4 358	10,99%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	167 972	188 987	21 015	12,51%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	149 972	178 547	28 575	19,05%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEE	10 000	10 000	0	0,00%
10 APPORTS, DOTATIONS ET RESERVES	8 000	440	-7 560	-94,50%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	209 972	232 987	23 015	10,96%
RESTES A REALISER	13 236	19 709	6 474	48,91%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEE	10 000	10 000	0	0,00%
20/21 IMMOBILISATIONS	186 736	203 278	16 542	8,86%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-42 000	-44 000	-2 000	4,76%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	361 318	405 318
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	361 318	405 318
dont Résultat antérieur reporté		0
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	232 987	188 987
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	213 278	10 440
dont Résultat antérieur reporté	0	178 547
dont Restes à réaliser	19 709	0
TOTAL BUDGET	594 305	594 305

BUDGET ANNEXE MARPA

Les dépenses de fonctionnement de cet établissement sont estimées à **361 318 €** dont **87 362 €** de charges courantes, **237 361 €** de frais de personnel et **36 595 €** de charges de structure.

Les recettes liées à cette activité s'élèvent à **405 318 €** et proviennent de :

- la perception des loyers pour **228 500 €**,
- d'un bouquet de prestations de services proposées aux résidents (fourniture et service de repas, service blanchisserie) qui engendre une refacturation d'un montant de **55 500 €**,
- des remboursements de charges de personnel pour un montant de **1 116 €**,
- d'une subvention départementale « le forfait autonomie » versée au titre des actions mises en place par TCM dans le cadre de la préservation de l'autonomie des résidents estimée à **6 300 €**.

Enfin le budget 2022 est équilibré par le versement d'une subvention du budget principal fixée à **112 922 €**

Les dépenses d'investissement sont estimées à **232 987 €**. Elles comprennent :

- Les reports d'investissement qui n'ont pu être finalisés en 2021 pour un montant de **19 709 €**,
- Le remboursement des cautions pour un montant de **10 000 €**,
- Un programme d'investissement pour un montant de **203 278 €** qui porte sur des dépenses d'équipements et des travaux d'aménagement notamment la réfection d'appartements pour un montant de **14 700 €**, ainsi que le renouvellement d'équipements et de mobilier de la MARPA estimé à **17 500 €**.
- Il est également prévu **13 500 €** afin de financer l'évaluation externe comme exigée par la loi et dont la réalisation conditionne le renouvellement de l'autorisation d'ouverture de la MARPA.

Enfin, **157 578 €** sont destinés à constituer une réserve de financement en vue d'aménagement ou équipement futurs.

Ces investissements sont financés par **440 €** de FCTVA, 10 000 € d'encaissement de cautions et par le résultat d'investissement reporté 2021 de **178 547 €**.

**ECONOMIE – EMPLOI – INNOVATION – TIC/THD –
COMMERCE – ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE –
INFRASTRUCTURES ET TRANSPORTS AERIENS**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 550 032,31	5 835 283,20	2 285 250,89	64,37%
<i>08-1 Economie Innovation TIC/THD</i>	<i>2 604 012,29</i>	<i>4 734 911,20</i>	<i>2 130 898,91</i>	<i>81,83%</i>
08-1 AGENCE DE DEVELOPPEMENT	352 000,00	352 000,00	0,00	0,00%
08-1 COLLECTIF CONSTRUCTION CHANVRE CHAMP. ARDENN	15 000,00	12 000,00	-3 000,00	-20,00%
08-1 COMMUNICATION ECONOMIQUE	2 000,00	1 800,00	-200,00	-10,00%
08-1 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	202 239,00	211 299,00	9 060,00	4,48%
08-1 DEVELOPPEMENT ENDOGENE	84 615,00	104 630,00	20 015,00	23,65%
08-1 ETUDES ECONOMIQUES	25 352,00	5 500,00	-19 852,00	-78,31%
08-1 HOTEL D'ENTREPRISES	171 512,00	174 941,00	3 429,00	2,00%
08-1 INNOVATION RECHERCHE	46 400,00	60 000,00	13 600,00	29,31%
08-1 PARC DES EXPOSITIONS	1 067 076,00	1 164 748,59	97 672,59	9,15%
08-1 PERSONNEL ECONOMIE	72 000,00	404 040,00	332 040,00	461,17%
08-1 ZAC CUIPIGNY CRENEY		368 249,62	368 249,62	
08-1 ZONE ACTIVITES ECONOMIQUES CHANTEREIGNE		1 390 202,99	1 390 202,99	
08-1 ZONES ACTIVITES HAIE DES FOURCHES	565 818,29	485 500,00	-80 318,29	-14,20%
<i>08-2 Infrastructures et Transport aérien</i>	<i>85 000,00</i>	<i>115 000,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>35,29%</i>
08-2 AERODROME	85 000,00	115 000,00	30 000,00	35,29%
<i>08-3 Emploi</i>	<i>818 512,00</i>	<i>947 872,00</i>	<i>129 360,00</i>	<i>15,80%</i>
08-3 ANIMATION TERRITORIALE	24 180,00	27 562,00	3 382,00	13,99%
08-3 EMPLOI	4 600,00	4 950,00	350,00	7,61%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	9 120,00	60 050,00	50 930,00	558,44%
08-3 MISSION LOCALE	242 160,00	242 160,00	0,00	0,00%
08-3 PCE LOCAUX	0,00	1 150,00	1 150,00	NS
08-3 PERSONNEL EMPLOI	144 476,00	611 500,00	467 024,00	323,25%
08-3 PERSONNEL POINT CONSEIL EMPLOI	393 476,00	0,00	-393 476,00	-100,00%
08-3 PLATEFORME TERRITORIALE	500,00	500,00	0,00	0,00%
<i>08-4 Commerce</i>	<i>40 500,00</i>	<i>37 500,00</i>	<i>-3 000,00</i>	<i>-7,41%</i>
08-4 DIVERS COMMERCE	24 000,00	21 000,00	-3 000,00	-12,50%
08-4 MAGASINS D'USINES	16 500,00	16 500,00	0,00	0,00%
<i>08-5 Usine Relais</i>	<i>2 008,02</i>	<i>0,00</i>	<i>-2 008,02</i>	<i>-100,00%</i>
08-5 USINES RELAIS	2 008,02	0,00	-2 008,02	-100,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	73 500,00	30 200,00	-43 300,00	-58,91%
<i>08-3 Emploi</i>	<i>73 500,00</i>	<i>30 200,00</i>	<i>-43 300,00</i>	<i>-58,91%</i>
08-3 EMPLOI	65 000,00	0,00	-65 000,00	-100,00%
08-3 FORUM EMPLOIS ET ALTERNANCE	8 500,00	21 200,00	12 700,00	149,41%
08-3 PERSONNEL EMPLOI	0,00	9 000,00	9 000,00	NS
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-3 476 532,31	-5 805 083,20	-2 328 550,89	66,98%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Economie Innovation et Infrastructure :

Les dépenses de fonctionnement spécifiques à l'Economie sont prévues à hauteur de **4 849 911 €**.

Elles contribuent à soutenir des équipements ou organismes structurants pour le territoire, tels l'**Aérodrome de Barberey** (115 000 €), l'**Agence de Développement Economique** Business Sud Champagne (352 000 €) ou encore le **Collectif Construction Chanvre** (12 000 €).

Afin de valoriser certaines actions ciblées de la collectivité, une ligne de **1 800 €** intitulée **Communication Economique** facilitera l'élaboration d'outils de communication.

Sous l'appellation **Développement Economique** sont regroupés différents soutiens financiers à hauteur de **211 299 €**. Ils sont destinés à consolider, au travers d'adhésions ou subventions, certaines filières stratégiques pour notre territoire, autour de la Bioéconomie et du développement économique durable. En bénéficieront notamment le Club Industrie Agro-Alimentaire (1 440 €), le Pôle de Compétitivité Industrie Agro-Ressource IAR (3 084 €), le cluster Biogaz Vallée (4 000 €).et le Club Textile Intégral (6 750 €) pour l'organisation du CITEXT à Troyes. L'intervention de Troyes Champagne Métropole vise également à encourager le renouvellement du tissu économique, et plus particulièrement à favoriser l'émergence de start-up. En ce sens, une subvention de 182 337 € est allouée à la Technopole de l'Aube. Des frais divers (déplacements, colloques ...) viennent enfin compléter cette ligne.

L'intervention de Troyes Champagne Métropole en matière de **Développement Endogène**, pour un montant consolidé de **104 630 €**, vise à encourager la diversification du tissu économique, en soutenant les partenaires du territoire engagés dans l'accompagnement à la création d'entreprise et leur développement. Il s'agit notamment d'Initiative Aube (22 880 €), le Réseau Entreprendre (30 000 €), le Rucher Créatif (20 000 €) le Collectif 3 CA Grand-Est (20 000 €), l'association Créez comme Elles (1 350 €), l'association des entreprises sur le Parc du Grand Troyes (1 250 €), l'association Perspectives Numérique 10 (1 500 €) pour ne citer que les principales.

Sous le vocable **Etudes Economiques**, cette ligne budgétaire de **5 500 €** recouvre l'exploitation de l'outil informatique et l'achat de données pour l'Observatoire Economique.

Une subvention d'équilibre vient abonder le budget annexe de l'**Hôtel d'Entreprises**, à hauteur de **174 941 €**.

Pour stimuler l'**Innovation et la Recherche**, une enveloppe de **60 000 €** est fléchée en direction de partenaires locaux et régionaux, tels l'agence régionale Grand E-nov pour 40 000 €, ou encore le Club d'Ecologie Industriel de l'Aube (5 500 €), mais aussi le laboratoire Fibre Recherche Développement (4 500 €).

Une deuxième subvention d'équilibre est destinée au **Parc des Expositions**, pour un montant de **1 164 749 €**.

La masse salariale concernée est inscrite sur la ligne **Personnel Economie** pour **404 040 €**.

Une troisième subvention d'équilibre est destinée à la **zone d'activité de Cupigny à Creney**, pour un montant de **368 250 €**, dans l'attente de la vente de tous les terrains.

Une quatrième subvention d'équilibre est destinée à la **zone d'activités économiques de Chantereigne** pour un montant de **1 390 203 €** afin de financer notamment le déficit de fonctionnement reporté.

Enfin l'entretien des **Zones d'Activités** mobilise **485 500 €**, afin de garantir les interventions sur voiries, traiter les espaces verts, prendre en charge les frais relatifs à l'éclairage public, le remboursement aux communes des services partagés et la compensation de frais généraux des budgets annexes.

Emploi :

Les dépenses de fonctionnement spécifiques à l'Emploi sont prévues à hauteur de **947 872 €**.

La ligne **Animation territoriale**, abondée à hauteur de **27 562 €**, recouvre notamment les soutiens auprès des différents partenaires sur la thématique « emploi », dont notamment la Chambre des Métiers de l'Aube (18 710 €), l'association EGEE (4 880 €), ou encore Initiative Aube (3 000 €) pour le concours de la création d'entreprises.

Une enveloppe de **6 100 €** est affectée aux divers frais de fonctionnement, de communication et maintenance pour les Points Conseil Emploi.

Des crédits fléchés sur la ligne **Forum Emploi et Alternance** sont prévus à concurrence de **60 050 €** pour l'organisation du Forum dans son format habituel, avant crise sanitaire.

S'ajoute à ces dotations la contribution de **242 160 €** versée à la **Mission Locale**.

Une partie des **charges de personnel** affectées au secteur de l'emploi, plus particulièrement pour l'animation des six Points Conseil Emploi et des quatre Permanences Emploi déployées sur le territoire de l'agglomération, sont consolidées à hauteur de **611 500 €**.

Enfin les crédits fléchés sur la **Plateforme Territoriale** pour **500 €** correspondent à la maintenance du logiciel utilisé pour la gestion des Clauses Sociales dans les marchés publics.

D'un montant global de **30 200 €**, les recettes attendues proviennent des subventions notamment de la Région Grand Est et du Département de l'Aube.

Commerce :

Les dépenses de fonctionnement spécifiques au Commerce sont prévues à hauteur de **37 500 €**.

La ligne **Divers Commerce** est abondée à hauteur de **21 000 €** et recouvre la participation au Salon de la Franchise.

Les frais d'entretien des espaces publics du pôle de **Magasins d'Usines** de Pont Sainte Marie, repris dans une convention de services partagés, sont évalués à **16 500 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

08 - Economie, Emploi, Innovation, TIC / THD, Commerce, Economie sociale et solidaire, infrastructures et Transports aériens	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>08-1 Economie Innovation TIC/THD</i>	185 718	651 836	0	1 346 700	-509 147
08-1 ETUDES ECONOMIQUES		3 500			3 500
08-1 FOURREAUX HAUT DEBIT		123 336			123 336
08-1 PARC DU GRAND TROYES				789 178	-789 178
08-1 SAVIPOL	119 288				119 288
08-1 ZAC CUPIGNY CRENEY				557 522	-557 522
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT ANDRE LES VERGERS		392 000			392 000
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT PARRIS AUX TERTRES		10 000			10 000
08-1 ZONE ACTIVITES SAINT POUANGE		6 000			6 000
08-1 ZONE ACTIVITES TORVILLIERS		10 000			10 000
08-1 ZONES ACTIVITES	66 430	107 000			173 430
<i>08-3 Emploi</i>	0	600			600
08-3 PCE LOCAUX	0	600			600
<i>08-4 Commerce</i>	5 475	0			5 475
08-4 ZONE COMMERCIALE PONT STE MARIE	5 475	0			5 475
TOTAL	191 192	652 436	0	1 346 700	-503 072
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	135 472	857 036	0	571 324	421 184

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ECONOMIE – EMPLOI – NOUVELLES TECHNOLOGIES

Les dépenses d'investissement sont prévues à hauteur de **652 436 €**.

Une enveloppe de **3 500 €** sur la ligne **Etudes Economiques** est affectée au contrat d'une licence informatique pour l'utilisation de données permettant la gestion de l'observatoire économique.

Dans le cadre du **déploiement de la fibre optique** sur le territoire (Fourreaux Haut Débit), la participation annuelle de Troyes Champagne Métropole est fixée à **123 336 €**. Depuis 2019, la Région procède effectivement à un appel de fonds, selon un principe de lissage sur les cinq années de travaux, soit jusqu'en 2023.

Pour l'année 2022, une enveloppe de **418 000 €** est affectée à la **requalification des zones d'activités**, soit 392 000 € pour la requalification de la rue des Maraichers de la Zone d'Activités de Saint-André-Les-Vergers, 20 000 € pour engager les études sur la requalification de la rue des Perrières sur la zone d'activité de Saint-Parres-Aux-Tertres et la zone d'activité de Torvilliers, s'y ajoutent 6 000 € pour le solde de la requalification de la zone d'activité de Saint-Pouange.

Enfin l'investissement sur **diverses Zones d'Activités** mobilise, pour cette année 2022, des crédits à hauteur de **107 000 €**, qui sont dédiés à un aménagement spécifique sur la zone d'activités des Ecrevolles (60 000 €), à l'installation de mobilier et signalétique (20 000 €), à des études sur la future zone d'activité de Bouilly (15 000 €) et sur la zone d'activités d'Estissac (12 000 €).

04 - PARC DU GRAND TROYES

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 046 040	1 456 562	-589 479	-28,81%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	0	538 555	538 555	
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 722 147	709 649	-1 012 498	-58,79%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	120 393	4 858	-115 535	-95,96%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	203 500	203 500	0	0,00%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 026 040	743 793	-1 282 247	-63,29%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	260 650	0	-260 650	-100,00%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 740 290	743 693	-996 597	-57,27%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000	0	-25 000	-100,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	20 000	712 769	692 769	3 463,84%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	280 650	174 214	-106 436	-37,92%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	20 000	9 200	-10 800	-54,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	260 650	165 014	-95 636	-36,69%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		85 609	85 609	
RESTES A REALISER		0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		85 609	85 609	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 000	798 378	778 378	3 891,89%
RESTES A REALISER	0	0	0	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	20 000	798 378	778 378	3 891,89%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-20 000	-712 769	-692 769	3 463,84%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	743 793	1 456 562
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	743 793	918 007
dont Résultat antérieur reporté	0	538 555
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	798 378	85 609
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	798 378	0
dont Résultat antérieur reporté	0	85 609
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	1 542 171	1 542 171

BUDGET ANNEXE – PARC DU GRAND TROYES

PARC DU GRAND TROYES :

Les dépenses spécifiques sur le Parc du Grand Troyes s'élèvent pour 2022 à **743 793 €**, incluant notamment la poursuite d'acquisitions foncières (88 134 €), des frais accessoires sur terrain (27 044 €), des travaux d'aménagement (142 000 €). S'y ajoutent le solde des études environnementales et techniques menées courant 2021, pour un montant consolidé de 22 400 € et une étude sur la partie extension du Parc du Grand Troyes pour un montant de 20 000 €. D'autres dépenses viennent s'ajouter telles notamment les taxes foncières (35 000 €), ou encore des prestations topographiques (4 030€).

Ces aménagements sont financés par des cessions foncières, des subventions potentielles et un résultat reporté de fonctionnement pour un montant total de **1 456 562 €**.

Un remboursement partiel de l'avance faite par le budget principal au budget annexe est prévu pour un montant de **798 378 €**.

18 - ZAC DE LA HAIE DES FOURCHES

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	364 493	404 107	39 615	10,87%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	281 429	321 507	40 079	14,24%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	40 483	0	-40 483	-100,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	42 581	82 600	40 019	93,98%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 564	6 800	-1 764	-20,60%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	2 464	2 400	-64	-2,60%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	6 000	4 300	-1 700	-28,33%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	355 929	397 307	41 379	11,63%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	74 500	75 800	1 300	1,74%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	74 500	75 800	1 300	1,74%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	0	0	

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	355 929	397 307	41 379	11,63%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	281 429	321 507	40 079	14,24%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	74 500	75 800	1 300	1,74%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-355 929	-397 307	-41 379	11,63%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	6 800	404 107
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	6 800	82 600
dont Résultat antérieur reporté		321 507
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	397 307	
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	75 800	
dont Résultat antérieur reporté	321 507	
dont Restes à réaliser	0	
TOTAL BUDGET	404 107	404 107

BUDGET ANNEXE – ZAC LA HAIE DES FOURCHES

ZONE D'ACTIVITES DE LA HAIE DES FOURCHES A ESTISSAC :

Les frais annuels de gestion sont estimés à **2 500 €**, tenant compte de la taxe foncière des terrains commercialisables.

Le remboursement de l'**emprunt** s'élève quant à lui à **75 800 €** de capital et de **4 300 €** d'intérêts.

L'équilibre du budget global est assuré par une subvention du budget principal d'un montant de **82 600 €**.

21 - ZAC CUIGNY CRENEY

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 156 582	830 380	-326 202	-28,20%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	163 676	37 030	-126 645	-77,38%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	853 500	400 000	-453 500	-53,13%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 082	368 350	340 268	1 211,69%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	111 324	25 000	-86 324	-77,54%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	421 582	470 380	48 798	11,57%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	421 482	470 280	48 798	11,58%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	735 000	360 000	-375 000	-51,02%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	571 324	322 970	-248 355	-43,47%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	571 324	322 970	-248 355	-43,47%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT		197 522	197 522	
RESTES A REALISER		0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		197 522	197 522	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	735 000	557 522	-177 478	-24,15%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	163 676	0	-163 676	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	571 324	557 522	-13 802	-2,42%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-735 000	-360 000	375 000	-51,02%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	470 380	830 380
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	470 380	793 350
dont Résultat antérieur reporté		37 030
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	557 522	197 522
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	557 522	0
dont Résultat antérieur reporté	0	197 522
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	1 027 902	1 027 902

BUDGET ANNEXE – ZAC DE CUIGNY

CUIGNY CRENEY :

L'aménagement de cette zone artisanale conduit à inscrire au budget 2022 un montant total de **470 380 €** de dépenses, comprenant la fin des travaux de viabilisation de la 1^{ère} phase (300 000€), l'acquisition d'un terrain et des frais divers nécessaires à l'extension de la zone (60 380 €). S'y ajoutent divers frais d'études sur la partie extension (110 000 €), comprenant notamment le diagnostic archéologique et la maîtrise d'œuvre.

Les recettes sont attendues à hauteur de **830 380 €**, comprenant en particulier les produits relatifs aux cessions (400 000 €), et une subvention d'équilibre de 368 250 €.

La reprise du résultat d'investissement 2021 de 197 522 € permet de prévoir un remboursement partiel de l'avance faite par le budget principal au budget annexe pour un montant de **557 522 €**.

22 - ZAE CHANTEREIGNE

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 487 068	1 396 303	-5 090 765	-78,48%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	2 813 148	0	-2 813 148	-100,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 600 000	0	-3 600 000	-100,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	73 920	1 396 303	1 322 383	1 788,93%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	77 068	1 496 303	1 419 235	1 841,54%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT		1 443 658	1 443 658	
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	28 968	14 045	-14 923	-51,52%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	48 000	38 500	-9 500	-19,79%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	6 410 000	-100 000	-6 510 000	-101,56%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	3 596 852	1 343 658	-2 253 194	-62,64%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	6 014 780	1 888 381	-4 126 399	-68,60%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-2 417 928	-544 723	1 873 205	-77,47%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0	1 988 381	1 988 381	#DIV/0
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	0	1 988 381	1 988 381	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 410 000	1 888 381	-4 521 619	-70,54%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	395 220	0	-395 220	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	6 014 780	1 888 381	-4 126 399	-68,60%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-6 410 000	100 000	6 510 000	-101,56%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 496 303	1 396 303
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	52 645	1 396 303
dont Résultat antérieur reporté	1 443 658	0
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	1 888 381	1 988 381
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	1 888 381	0
dont Résultat antérieur reporté	0	1 988 381
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	3 384 684	3 384 684

BUDGET ANNEXE – ZAE CHANTEREIGNE

CHANTEREIGNE LA CHAPELLE SAINT LUC :

Le remboursement en capital de la dette s'élève cette année à **290 200 €**. A cela s'ajoute une provision de **1 598 181 €** pour le remboursement d'un prêt programmé pour 2024. La charge d'intérêts et les frais financier sont estimés à **38 500 €**.

Les dépenses de fonctionnement prévues au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à **14 145 €** et correspondent à des frais notariés, taxe foncière et prestations topographiques, en vue de la poursuite de l'aménagement de la zone d'activités économiques.

La prise en charge du déficit de fonctionnement reporté de **1 443 658 €** vient s'ajouter à ces dépenses.

L'équilibre du budget annexe est assuré notamment par le versement d'une subvention d'équilibre du budget principal à hauteur de **1 390 203 €** et une recette de **6 000 €** qui correspond à la mise à disposition d'un terrain accueillant une base de vie durant la période des travaux.

10 - PARC DES EXPOSITIONS

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 132 576	1 214 849	82 273	7,26%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	61 000	0	-61 000	-100,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 067 176	1 214 849	147 673	13,84%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 400	0	-4 400	-100,00%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	636 576	614 887	-21 689	-3,41%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	302 585	315 534	12 949	4,28%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 891	3 753	-14 138	-79,02%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	315 500	295 000	-20 500	-6,50%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500	500	0	0,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	496 000	599 962	103 962	20,96%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	496 000	599 962	103 962	20,96%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	496 000	513 000	17 000	3,43%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	86 962	86 962	

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	201 160	204 388	3 228	1,60%
RESTES A REALISER	0	0	0	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	161 460	204 388	42 928	26,59%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	39 700	0	-39 700	-100,00%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	697 160	804 350	107 190	15,38%
RESTES A REALISER	28 632	11 742	-16 890	-58,99%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	132 828	204 388	71 560	53,87%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	496 000	513 000	17 000	3,43%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	39 700	75 220	35 520	89,47%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-496 000	-599 962	-103 962	20,96%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	614 887	1 214 849
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	614 887	1 214 849
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	804 350	204 388
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	588 220	204 388
dont Résultat antérieur reporté	204 388	0
dont Restes à réaliser	11 742	0
TOTAL BUDGET	1 419 237	1 419 237

BUDGET ANNEXE – PARC DES EXPOSITIONS

L'annuité de la dette est estimée à 808 000 €. Elle se décompose en **295 000 €** d'intérêts et de **513 000 €** de remboursement de capital.

Les autres dépenses de fonctionnement sont estimées à **319 887 €**, et correspondent principalement au contrat de prestation de services mis en place avec la Maison du Boulanger afin de maintenir les bâtiments en état de fonctionnement (200 000 €), les dépenses restant à la charge de la collectivité propriétaire s'élevant à 115 600 €.

Les **recettes** sont attendues à hauteur de **1 214 849 €**, comprenant notamment une subvention d'équilibre de 1 164 749 €.

Estimé à **75 220 €**, l'investissement prévu en 2022 correspond à divers travaux d'aménagement. Ces dépenses sont autofinancées par l'excédent dégagé par la section de fonctionnement.

14 - HOTEL D'ENTREPRISES

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	221 612	225 041	3 429	1,55%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 000	20 000	0	0,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	201 612	205 041	3 429	1,70%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	116 112	119 541	3 429	2,95%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	80 713	84 577	3 864	4,79%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	4 299	15 764	11 465	266,69%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
66 CHARGES FINANCIERES	20 000	17 500	-2 500	-12,50%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	11 000	1 600	-9 400	-85,45%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	105 500	105 500	0	0,00%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	105 500	105 500	0	0,00%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	105 500	105 500	0	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	0	0	0,00%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	150 171	173 855	23 684	15,77%
RESTES A REALISER	0	0	0	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	66 171	34 254	-31 917	-48,23%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	84 000	139 602	55 602	66,19%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	255 671	279 355	23 684	9,26%
RESTES A REALISER	15 600	13 102	-2 498	-16,01%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	50 571	34 254	-16 317	-32,27%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	109 500	109 500	0	0,00%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	80 000	122 500	42 500	53,13%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-105 500	-105 500	0	0,00%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	119 541	225 041
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	119 541	225 041
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	279 355	173 855
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	232 000	173 855
dont Résultat antérieur reporté	34 254	
dont Restes à réaliser	13 102	0
TOTAL BUDGET	398 896	398 896

BUDGET ANNEXE – HOTEL D'ENTREPRISES

L'annuité de la dette contractée pour financer la construction de ce bâtiment est estimée à 123 000 €. La charge d'intérêts atteint **17 500 €** et le remboursement du capital s'élève à **105 500 €**.

Les frais relatifs au fonctionnement de l'équipement sont estimés à **84 577 €**. Ces frais comprennent notamment les fluides (gaz/électricité/eau), la maintenance, les impôts fonciers et le nettoyage des parties communes. Certains frais font l'objet d'un remboursement partiel de la part des locataires. A cela s'ajoute **15 764 €** de frais d'administration générale ainsi que **1 700 €** de dépenses diverses

Le montant des **recettes** évaluées à **225 041 €** correspondent aux loyers facturés annuellement aux locataires (30 000 €), la collecte des charges relatives aux parties communes (20 000 €), auxquelles s'ajoute la subvention d'équilibre (174 941 €).

Les investissements prévus en 2022 sont estimés à **122 500 €**. Ils correspondent à l'installation d'un pare-soleil sur le bâtiment (107 500 €) et à la mise en place de deux ensembles de vidéo-projection dans les salles de réunions (15 000 €).

Un emprunt d'équilibre de **135 602 €** permet le financement de ces investissements et des restes à réaliser (**13 102 €**).

De plus, une inscription équilibrée en dépense et en recette de 4000 € est prévue pour les cautions

03 - USINES RELAIS

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	30 370	37 814	7 444	24,51%
002 RESULTAT REPORTE DE FONCTIONNEMENT	767	10 219	9 452	1 232,39%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	15 000	15 000	0	0,00%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	14 603	12 595	-2 008	-13,75%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	20 215	27 659	7 444	36,82%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	18 992	21 120	2 128	11,20%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	1 123	6 439	5 316	473,39%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100	100	0	0,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	10 155	10 155	0	0,00%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	9 388	-64	-9 452	-100,68%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	0	0	0	
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	9 388	-64	-9 452	-100,68%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	572 312	582 467	10 155	1,77%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	572 312	582 467	10 155	1,77%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	582 467	592 622	10 155	1,74%
RESTES A REALISER	0	0	0	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	582 467	592 622	10 155	1,74%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-10 155	-10 155	0	0,00%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	27 659	37 814
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	27 659	27 595
dont Résultat antérieur reporté		10 219
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	592 622	582 467
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	592 622	
dont Résultat antérieur reporté		582 467
dont Restes à réaliser	0	0
TOTAL BUDGET	620 281	620 281

BUDGET ANNEXE – USINES RELAIS

Ce budget annexe retrace la gestion d'un bâtiment industriel à Pont Sainte Marie, acquis en copropriété avec le Département de l'Aube.

Les loyers de la location dégagent un produit annuel de 12 495 € qui en l'absence de dette vient directement financer les charges de fonctionnement.

Ces charges sont estimées en 2021 à **27 659 €**, dont 15 000 € de taxes foncières

La participation aux charges de gestion du budget principal est fixée à 1 176 €.

Une provision d'équilibre globale de 9 383 € est prévu pour subvenir à des dépenses imprévues

Grâce à la reprise des résultats reportés (**582 467 €**) et à un autofinancement de 10 155 €, la dotation pour grosses réparations en investissement est estimée cette année à **592 622 €**.

CYCLE DE L'EAU

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

09 - Cycle de l'eau	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	726 850,00	1 053 515,00	326 665,00	44,94%
<i>09-1 Eaux pluviales</i>	<i>726 850,00</i>	<i>1 053 515,00</i>	<i>326 665,00</i>	<i>44,94%</i>
09-1 EAUX PLUVIALES	612 500,00	913 265,00	300 765,00	49,10%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	114 350,00	140 250,00	54 250,00	63,08%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-726 850,00	-1 053 515,00	-326 665,00	44,94%

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

09 - Cycle de l'eau	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>09-1 Eaux pluviales</i>	<i>518 804</i>	<i>1 000 000</i>			<i>1 518 804</i>
09-1 EAUX PLUVIALES	518 804	1 000 000			1 518 804
TOTAL	518 804	1 000 000			1 518 804
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	525 920	800 000		300 000	1 025 920

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT EAUX PLUVIALES

Suite au transfert aux communautés d'agglomération depuis le 1^{er} janvier 2020 de la compétence Gestion des eaux pluviales urbaines, l'entretien du réseau intercommunal d'eaux pluviales implanté sur le territoire des 81 communes de l'agglomération est estimé à **913 265 €**. Ce dernier est réalisé dans le cadre d'un marché de prestation de services. En augmentation de 300 765 € en 2022, les crédits supplémentaires permettront de poursuivre le rattrapage d'entretien sur une partie des 62 communes où Troyes Champagne Métropole est compétente depuis 2020 et de poursuivre les études de zonage pluvial.

En 2022, les travaux d'extension et de rénovation du réseau d'eaux pluviales sont estimés à **1 000 000 €**, ces travaux sont portés par Troyes Champagne Métropole ou par les communes par le biais de conventions de mandat.

La finalisation du transfert de compétence des eaux pluviales va permettre de financer ces augmentations de dépenses à travers la modification des attributions de compensation. Dans l'attente d'un montant définitif et de l'affectation à chaque commune, l'inscription prévisionnelle d'attributions dans le cadre de ce budget primitif est de 580 000 €.

19 - REGIE ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	17 873 719	16 719 495	-1 154 223	-6,46%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	9 468 200	8 799 200	-669 000	-7,07%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	0	500	500	
09-2 STATION BARBEREY	1 057 000	775 000	-282 000	-26,68%
09-2 STATION ESTISSAC	0	14 000	14 000	
09-2 STATION VERRIERES	80 000	70 000	-10 000	-12,50%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	7 268 519	7 060 795	-207 723	-2,86%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	8 518 307	7 070 104	-1 448 203	-17,00%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	78 667	72 878	-5 789	-7,36%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	457 181	461 911	4 730	1,03%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	2 664 010	2 953 265	289 255	10,86%
09-2 GESTION ABONNES	210 000	220 000	10 000	4,76%
09-2 PERSONNEL ASST EAUX PLUVIALES	442 100	1 092 450	650 350	147,10%
09-2 RESEAU	911 000	1 396 400	485 400	53,28%
09-2 STATION BARBEREY	1 300	15 700	14 400	1 107,69%
09-2 STATION D'EPURATION BOUES	500 000	450 000	-50 000	-10,00%
09-2 STATION POSTES DE RELEVEMENT	2 736 844	316 500	-2 420 344	-88,44%
09-2 STATION VERRIERES	150 000	75 000	-75 000	-50,00%
97-1 INTERETS DE LA DETTE	17 200	16 000	-1 200	-6,98%
99-1 DOTATIONS AUX PROVISIONS	350 005	0	-350 005	-100,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	9 355 412	9 649 391	293 979	3,14%
EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	2 086 894	2 588 598	501 704	24,04%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	65 300	60 000	-5 300	-8,12%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	2 021 594	2 528 598	507 004	25,08%

19- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – FONCTIONNEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la compétence assainissement a été reprise en régie. Son budget est retracé dans le budget annexe régie assainissement de Troyes Champagne Métropole.

Les charges annuelles de fonctionnement du service assainissement sont évaluées globalement à **7 070 104 €**, réparties comme suit :

- **72 878 €** de remboursement de frais généraux, hors personnel, au budget général,
- **461 911 €** de remboursement de frais de personnel au budget général au titre des services support, dont 108 000 € au titre des personnels mis à disposition de la régie,
- **2 953 265 €** de charges de fonctionnement du service (dont 793 000 € de frais d'énergie, 1 387 500 € de reversement à l'Agence de l'Eau et 280 000 € estimés d'annulations de factures inscrites en dépenses et en recettes)
- **220 000 €** de prestations de services liées à la gestion et la facturation des abonnés du service,
- **1 092 450 €** de frais de personnel régie, en nette augmentation en 2022, en raison de la reprise en régie directe de l'exploitation des stations d'épuration de Barberey Saint Sulpice, Estissac, les Bordes Aumont, Courteranges et Saint Thibault ainsi que des postes de refoulement, depuis le 4 janvier 2022, avec le recrutement de 11 ETP,
- **1 396 400 €** pour l'entretien du réseau d'eaux usées et des postes de refoulement,
- **15 700 €** de frais de fonctionnement du service (carburant, entretien des véhicules, assurances, ...),
- **450 000 €** pour la prestation de traitement des boues,
- **316 500 €** de charges de fonctionnement liés à la reprise en régie des stations d'épuration et des postes de relèvement (renouvellement de matériel, contrats d'entretien, ...),
- **75 000 €** de remboursement de frais de traitement des effluents de Verrières au SDDEA,
- **16 000 €** d'annuité de la dette.

Ces dépenses sont intégralement compensées par des recettes estimées à **16 719 495 €**, incluant le résultat de fonctionnement reporté d'un montant de **7 060 795 €**.

Elles se décomposent comme suit :

- **8 799 200 €** constituées notamment de la redevance assainissement pour 7 275 000 €, de la redevance Modernisation des réseaux perçue pour le compte de l'Agence de l'Eau pour 1 387 500 € et du remboursement de la TICFE récupérée auprès du service des douanes sur les factures d'électricité 2021 estimé à 130 000 €.
- **775 000 €** de recettes fléchées sur la station de Barberey correspondent à la prime pour épuration versée par l'Agence de l'eau estimée à 500 000 € (en baisse par rapport à 2021, son extinction étant prévue d'ici 2024) et à la facturation du dépotage des sables et matières de vidange à la station d'épuration pour 275 000 € en nette augmentation depuis le début de la pandémie.
- **14 000 €** pour le remboursement des frais de traitement des effluents de la commune de Neuville sur Vanne par le SDDEA.
- **70 000 €** pour le remboursement de frais de transport des effluents de Verrières par le SDDEA.

Au budget primitif 2022, la section de fonctionnement du budget régie assainissement dégage ainsi un autofinancement prévisionnel des investissements de **2 528 598 €**.

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	10 379 726	12 947 395	2 567 669	24,74%
RESTES A REALISER	1 094 131	8 014 217	6 920 086	632,47%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	400 000	360 000	-40 000	-10,00%
09-2 ETUDES ASSAINISSEMENT	14 000	0	-14 000	-100,00%
09-2 RESEAU	1 017 000	2 500 000	1 483 000	145,82%
09-2 STATION BARBEREY	1 846 000	0	-1 846 000	-100,00%
09-2 STATION ESTISSAC	3 000	0	-3 000	-100,00%
97-1 DETTE	690 000	0	-690 000	-100,00%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	5 315 595	2 073 178	-3 242 417	-61,00%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	19 735 138	22 596 786	2 861 648	14,50%
RESTES A REALISER	1 058 801	1 874 139	815 338	77,01%
09-2 ASSAINISSEMENT ADMINISTRATION	301 865	129 900	-171 965	-56,97%
09-2 BRANCHEMENTS ASSAINISSEMENT	650 000	600 000	-50 000	-7,69%
09-2 RESEAU	6 270 000	8 618 000	2 348 000	37,45%
09-2 STATION BARBEREY	11 066 172	10 998 747	-67 424	-0,61%
09-2 STATION COURTERANGES	60 000	15 000	-45 000	-75,00%
09-2 STATION ESTISSAC	0	25 000	25 000	
09-2 STATION LES BORDES AUMONT	40 000	15 000	-25 000	-62,50%
09-2 STATION SAINT THIBAULT	10 000	15 000	5 000	50,00%
97-1 DETTE	278 300	306 000	27 700	9,95%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-9 355 412	-9 649 391	-293 979	3,14%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	7 070 104	16 719 495
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	7 070 104	9 658 702
dont Résultat antérieur reporté		7 060 793
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	22 596 786	12 947 395
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	20 722 647	2 860 000
dont Résultat antérieur reporté	0	2 073 178
dont Restes à réaliser	1 874 139	8 014 217
TOTAL BUDGET	29 666 890	29 666 890

19- BUDGET ANNEXE REGIE ASSAINISSEMENT – INVESTISSEMENT

Le programme annuel de dépenses d'investissement 2022 à réaliser sur le territoire des 26 communes est arrêté à la somme de **22 596 786 €**

Les restes à réaliser de l'exercice 2021 s'élèvent à **1 874 139 €**.

129 900 € sont prévus pour des études générales (50 000 €) et l'équipement du service en véhicules et matériels pour 79 900 €.

Les travaux de branchements neufs estimés à **600 000 €** sont essentiellement financés par **360 000 €** de facturation aux usagers.

Les travaux d'extension et de rénovation du réseau sont évalués à **8 618 000 €**, incluant 2 000 000 € de provision d'équilibre.

Un crédit de **10 998 747 €** (incluant 2 923 747 € de provision d'équilibre) est prévu pour la réalisation des travaux à la station d'épuration de Barberey Saint Sulpice notamment ceux liés à la filière boues et au traitement des centrats. Une dotation totale de 70 000 € est affectée aux travaux dans les autres stations d'épuration.

Le remboursement de capital s'établit à **306 000 €**.

Ces investissements sont financés par **12 947 395 €** de recettes provenant :

- de **8 014 217 €** de report de subventions attendues pour les travaux sur les réseaux et à la station d'épuration de Barberey,
- de la facturation des branchements neufs aux usagers évoqué ci-dessus
- **2 500 000 €** de subventions attendues de l'Agence de l'Eau Seine Normandie pour les travaux sur les réseaux prévus en 2022,
- du résultat d'investissement reporté pour un montant de **2 073 178 €**.

En 2022, le budget global de la régie assainissement est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **29 666 890 €**.

20 - GEMAPI

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	5 333 641	3 065 121	-2 268 521	-42,53%
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	2 698 641	404 821	-2 293 821	-85,00%
09-3 AMENAGEMENT RIVERES	2 619 000	2 659 500	40 500	1,55%
09-3 PERSONNEL RIVERES	14 500	0	-14 500	-100,00%
98-1 FCTVA	1 500	800	-700	-46,67%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 031 224	1 833 361	-197 863	-9,74%
01-1 ADMINISTRATION GENERALE	41 239	123 983	82 744	200,65%
01-1 PERSONNEL ADMINISTRATION GENERALE	92 385	166 978	74 593	80,74%
09-3 AMENAGEMENT RIVERES	709 450	836 150	126 700	17,86%
09-3 PERSONNEL RIVERES	568 150	405 250	-162 900	-28,67%
97-1 INTERETS DE LA DETTE	120 000	101 000	-19 000	-15,83%
98-1 DOTATIONS AUX PROVISIONS	500 000	200 000	-300 000	-60,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	3 302 417	1 231 760	-2 070 658	-62,70%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	603 777	826 941	223 164	36,96%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	3 945 500	141 000	-3 804 500	-96,43%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	-3 341 723	685 941	4 027 664	-120,53%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	3 490 451	4 102 785	612 333	17,54%
RESTES A REALISER	28 579	0	-28 579	-100,00%
09-3 AMENAGEMENT RIVERES	2 572 500	0	-2 572 500	-100,00%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	100 000	704 400	604 400	604,40%
98-1 FCTVA	301 500	260 000	-41 500	-13,76%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE/ 1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	487 872	3 138 385	2 650 512	543,28%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	6 792 869	5 334 544	-1 458 324	-21,47%
RESTES A REALISER	51 629	49 426	-2 202	-4,27%
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE	464 823	3 088 959	2 624 136	564,55%
09-3 AMENAGEMENT RIVERES	1 730 917	760 160	-970 758	-56,08%
09-3 PROG D ACTIONS DE PREVENTION DES INONDATIONS	600 000	1 295 000	695 000	115,83%
97-1 DETTE	3 945 500	141 000	-3 804 500	-96,43%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-3 302 417	-1 231 760	2 070 658	-62,70%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 833 361	3 065 121
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	1 833 361	2 660 302
dont Résultat antérieur reporté		404 819
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	5 334 544	4 102 785
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	2 196 160	4 102 785
dont Résultat antérieur reporté	3 088 959	0
dont Restes à réaliser	49 426	0
TOTAL BUDGET	7 167 905	7 167 905

20- BUDGET ANNEXE GEMAPI

Les charges annuelles de fonctionnement de la Direction Trame Hydraulique sont évaluées globalement à **1 833 361 €** et comprennent :

- **123 983 €** de remboursement de charges de gestion au budget principal et **166 978 €** de remboursement de frais de personnel au budget général au titre des services support (pour 97 352 €) et des personnels mis à disposition (pour 69 626 €),
- **836 150 €** de frais de fonctionnement du service, de charges d'entretien des digues et des cours d'eau, de cotisations aux syndicats de rivières, à l'EPTB (171 771 €) et au SDDEA (estimée à 183 000 €), ainsi que la délégation des alinéas 2 et 8 au SDDEA (estimée à 50 000 €),
- **405 250 €** de frais de personnel,
- **101 000 €** d'annuité de l'emprunt contracté pour financer les précédents travaux de réhabilitation des digues,
- **200 000 €** de provision pour contentieux en cours.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **3 065 121 €** dont :

- **404 821 €** d'excédent de fonctionnement reporté,
- le produit attendu de la taxe GEMAPI fixé à **2 619 000 €** reste identique à celui de 2021,
- **40 500 €** de subventions attendues de l'Agence de l'eau,
- **800 €** de FCTVA.

En 2022, le programme annuel de dépenses d'investissement du budget annexe est arrêté à la somme de **5 334 544€**. Il est composé comme suit :

- **49 426 €** de restes à réaliser portant notamment sur des acquisitions foncières et l'achat d'équipement pour le service rivières,
- un déficit d'investissement reporté d'un montant de **3 088 959 €**, financé par un excédent de fonctionnement capitalisé en recettes de **3 138 385 €**,
- **760 160 €** concernent des acquisitions foncières pour 101 418 €, des travaux préparatoires nécessaires dans le cadre du Programme d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) pour 618 742 € ainsi que l'équipement du service en véhicule et matériels pour 40 000 €,
- **1 295 000 €** sont inscrits pour les études lancées dans le cadre du PAPI : la première tranche concerne l'étude environnementale et la maîtrise d'œuvre pour les digues du centre-ville, des ballastières et de l'amélioration des conditions d'écoulement.
- **141 000 €** pour le remboursement du capital de la dette.

Ces investissements sont financés par **4 102 785 €** de recettes regroupant :

- **704 400 €** d'encaissement prévisionnel de subventions pour le PAPI,
- **260 000 €** de FCTVA,
- l'excédent de fonctionnement capitalisé cité ci-dessus (3 138 385 €).

Le budget annexe GEMAPI est équilibré en dépenses et en recettes réelles à la somme de **7 167 905 €**.

**DEVELOPPEMENT DURABLE – RECYCLERIES –
ENVIRONNEMENT**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	346 597,00	707 912,00	361 315,00	104,25%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>346 597,00</i>	<i>707 912,00</i>	<i>361 315,00</i>	<i>104,25%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE / FONCTIONNEMENT COURANT	13 708,00	7 470,00	-6 238,00	-45,51%
10-1 EVENEMENTS DEVELOPPEMENT DURABLE	15 450,00	20 870,00	5 420,00	35,08%
10-1 PERSONNEL DEVELOPPEMENT DURABLE	164 339,00	557 090,00	392 751,00	238,99%
10-1 PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)	57 700,00	40 000,00	-17 700,00	-30,68%
10-1 PLATEFORME TERRITORIALE RENOVATION ENERGETIQ	14 800,00	19 800,00	5 000,00	33,78%
10-1 QUALITE DE L'AIR	64 300,00	55 682,00	-8 618,00	-13,40%
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	16 300,00	7 000,00	-9 300,00	-57,06%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	227 500,00	301 796,00	74 296,00	32,66%
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>227 500,00</i>	<i>301 796,00</i>	<i>74 296,00</i>	<i>32,66%</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE	227 500,00	277 796,00	50 296,00	22,11%
10-1 PERSONNEL DEVELOPPEMENT DURABLE	0,00	24 000,00	24 000,00	NS
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-119 097,00	-406 116,00	-287 019,00	241,00%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT ENVIRONNEMENT

Les dépenses globales de fonctionnement du budget développement durable s'élèvent à **707 912 €** pour 2022.

Les charges de personnel s'élèvent à **557 090 €**. Les autres charges se répartissent en fonction des missions de la direction comme suit.

20 870 € pour l'organisation des animations de sensibilisation du public (Semaine du Développement Durable, Forum de la rénovation énergétique, lancement du réseau des communes).

40 000 € pour l'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat Air Energie Territorial : finalisation des études et cadastre solaire, médiatrice de l'énergie.

19 800 € pour la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (Ecotoit) notamment pour son fonctionnement et la relance de la promotion du dispositif d'accompagnement à la rénovation énergétique.

55 682 € sont affectés à la surveillance de la qualité de l'air comprenant l'adhésion à l'association régionale ATMO Grand Est et pour des études ciblées sur la qualité de l'air dans le cadre du projet urbain Jules Guesde et sur les essences d'arbres.

7 000 € sont prévus pour le curage de la mare de Montaigu et pour la finalisation du plan de gestion des Viennes ainsi qu'à la mise en place d'écopaturage.

En termes de recettes prévisionnelles, **301 796 €** sont inscrits. Elles sont issues :

- des différentes actions menées dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique : subvention de la Région et Certificats d'Economie d'Energie ;
- des participations des communes adhérentes au service commun du Conseil en Energie Partagé qui est équilibré ;
- des financements de l'ADEME pour la finalisation des études, l'acquisition d'un logiciel de gestion de fluides et le soutien forfaitaire à la suite de la signature du Contrat d'Objectifs Territorial.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

10 - Développement Durable, Recycleries, Environnement	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>10-1 Développement durable, Recyclerie, Environnement</i>	<i>35 936</i>	<i>166 800</i>		<i>50 000</i>	<i>152 736</i>
10-1 DEVELOPPEMENT DURABLE		1 300			1 300
10-1 VALORISATION VALLEE DES VIENNES	35 936	165 500		50 000	151 436
TOTAL	35 936	166 800		50 000	152 736
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021		174 000		50 000	124 000

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT ENVIRONNEMENT

Les investissements programmés en 2022 s'élèvent à **166 800 €** pour le secteur de l'environnement avec 150 000 € prévus pour une 2^{ème} tranche de rénovation de la chaussée de la Voie Verte des Viennes, 15 500 € pour les aménagements autour de cette voie verte et 1 300 € pour l'acquisition de matériels de diagnostic.

Une subvention du Département de l'Aube de **50 000 €** est prévue en recette pour le financement des travaux effectués sur la voie des Viennes.

CULTURE – MEDIATHEQUE – CINEMA

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 938 574	4 112 668	174 094	4,42%
11-1 Médiathèque	3 448 374	3 667 468	219 094	6,35%
11-1 OFFRE CULTURELLE / FONCTIONNEMENT DES 3 SITES	334 700	350 330	200	7,69%
11-1 SERVICES TRANSVERSES TCM (BATIMENTS, INFORMATIQUE, COMMUNICATION...)	521 790	553 073	46 713	5,47%
11-1 PERSONNEL	2 591 884	2 764 065	172 181	6,64%
11-2 Actions culturelles	450 200	405 200	-45 000	-10,00%
11-2 NUITS DE CHAMPAGNE	450 200	405 200	-45 000	-10,00%
11-3 Cinéma	40 000	40 000	0	0,00%
11-3 CINEMA	40 000	40 000	0	0,00%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	63 900	79 000	15 100	23,63%
11-1 Médiathèque	63 900	79 000	15 100	23,63%
11-1 RESSOURCES PROPRES ET SUBVENTIONS	63 900	69 000	5 100	7,98%
11-1 PERSONNEL : CONTRATS AIDES	0	10 000	10 000	NS
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-3 874 673,93	-4 033 667,93	-158 994,00	4,10%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT CULTURE

En 2022, le budget communautaire de fonctionnement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **4 112 668 €**. Il se décline en 3 rubriques « Médiathèque », « Actions culturelles » et « Cinéma » :

Médiathèque :

Ce budget s'inscrit dans le même esprit de gestion optimisée que les précédents avec la recherche d'un équilibre entre offre de qualité au public et maîtrise financière pour assurer :

- Un programme culturel fourni et diversifié, accessible à tous
- L'accessibilité de ses services à tous sur le territoire
- L'élargissement à de nouveaux publics
- Une offre optimisée entre ressources « physiques et numériques »
- La conservation et la valorisation de ses collections patrimoniales

Les dépenses prévisionnelles s'élèvent à **3 667 468 €**, selon cette répartition :

- **350 330 €** de dépenses pour l'offre culturelles et le fonctionnement des trois sites, Centre, Chartreux et Marots :
 - **140 430 €** - acquisition de ressources documentaires (livres numériques et presse)
 - **77 380 €** - programmation culturelle
 - **49 780 €** - mise à disposition des locaux des sites Marots/Chartreux
 - **41 280 €** - équipement des documents, conservation et services aux usagers
 - **19 460 €** - moyens généraux : fournitures administratives, missions et déplacements, ...
 - **22 000 €** - gardiennage
- **553 073 €** de dépenses des services transverses TCM : frais de gestion et d'entretien du bâtiment, maintenance informatique, communication, assurances, nettoyage des locaux...
- **2 764 065 €** de frais de personnel.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **69 000 €**, selon cette répartition :

- 90 % de recettes propres estimées à 62 000 €, dont 35 000 € en abonnements des usagers,
- 10 % de subventions allouées par l'Etat estimées à 7 000 €.

Une recette de 10 000 € est prévue pour le financement des contrats aidés.

Actions culturelles :

Le total de **405 200 €** concerne l'accompagnement du festival des Nuits de Champagne.

Cinéma :

Membre dès 2017 du réseau Plato dédié aux collectivités de la Région Grand Est favorables à l'accueil des tournages, Troyes Champagne Métropole s'affirme depuis comme une terre de tournages.

Ainsi, notre territoire est passé de 37 en 2017 à 80 jours de tournage en 2021.

Avec 6 projets de tous types (courts-métrages, long métrage, unitaire TV, web série...), l'année 2021 a été exceptionnelle tant concernant la durée de tournage que les retombées attestées pour notre territoire. Ces retombées s'entendent en matière d'image (court métrage « *Le point de reprise sur la bonneterie* » sélectionné au festival de Clermont-Ferrand, « *A mon tour* », premier en audience en prime time sur France 2 lors de sa diffusion le 5 janvier 2022 avec près de 4 millions de téléspectateurs, des décors locaux identifiables...), avec des équipes prescriptrices de notre territoire où elles vivent parfois à temps plein plusieurs semaines mais aussi en matière de retombées économiques, pour une enveloppe 2021 de 40 000 €.

Cette année a été exceptionnelle en matière de tournage pour toutes les collectivités du Grand Est, toutefois, TCM demeure la 3^e collectivité sur 11 du réseau Plato en nombre de jours de tournage, derrière le département des Vosges, au budget de soutien deux fois et demi supérieur et la métropole et la Ville de Nancy. Cette année est surtout exceptionnelle pour les retombées économiques locales en matière de logement, restauration, embauche de techniciens locaux, fourniture en produits alimentaires, en location de matériel...attestées à 661 175 € pour 2021. (*chiffre provisoire, en attente de retour d'encore une production*)

En moyenne, les bilans font apparaître que pour chaque euro investi, 4,50 € sont dépensés directement sur le territoire. Pour TCM, ce ratio s'élève à 16,53 € dépensés localement pour 1€ d'aide de la collectivité.

Le soutien financier de la collectivité, obéissant à un barème fixé par le réseau Plato, peut, grâce à la convention Plato, être bonifié par le Centre National du cinéma et de l'image animée (CNC) d'un euro pour deux euros versés sur les projets déjà soutenus par la Région.

Toutefois, l'accueil des tournages s'entend surtout logistiquement. La réactivité du territoire pour accueillir est maintenant reconnue, avec des productions qui ont implanté plusieurs fois un projet sur notre territoire.

Aussi, le budget 2022 de **40 000 €** proposé pour le soutien financier des tournages de films sur les communes de notre territoire demeure identique à l'enveloppe de 40 000 € votée ces 3 dernières années (avec rendu de la somme totale en 2020, les reliquats permettant de soutenir les films tournés).

Parmi les tournages initiés début 2022, certaines scènes du dyptique « *Les trois mousquetaires* » de Martin Bourboulon (réalisateur d'Eiffel), superproduction française (non soutenue financièrement) à Troyes en mars 2022 qui a nécessité la réservation de 2 300 nuitées et « *Jeunesses* » de Leslie Lagier, moyen métrage de 45 minutes tourné entre le 23 mars et le 3 avril dans 6 communes de l'agglomération et dont l'équipe de 14 personnes logera dans 3 autres communes de TCM (demande de soutien). Une collection pourrait également être lancée après le succès de l'unitaire TV tournée en 2021.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac, Cinéma	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>11-1 Médiathèque</i>	19 645	484 800	0	8 000	496 445
11-1 ACQUISITIONS DOCUMENTAIRES / CONSERVATION PATRIMONIALE	12 750	202 550	0	8 000	207 300
11-1 SERVICES TRANSVERSES TCM- INFORMATIQUE / BATIMENT	6 895	282 250			289 145
TOTAL	19 645	484 800	0	8 000	496 445
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	7 776	376 350	720	38 000	345 406

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT CULTURE

En 2022, le budget communautaire d'investissement affecté à l'exercice de la compétence culturelle s'élève à **484 800 €**. Il se décline en 1 seule rubrique « médiathèque ».

Médiathèque :

202 550 € pour les acquisitions documentaires et la conservation patrimoniale des trois établissements :

- **160 000 €** - acquisitions documentaires pour l'enrichissement des collections patrimoniales et de lecture publique (livres, BD, CD et DVD)
- **15 000 €** - acquisitions patrimoniales – subvention DRAC/Région Grand Est
- **14 000 €** - programme de restauration/conservation du patrimoine
- **13 550 €** - remplacement d'équipement à destination du public

282 250 € de dépenses des services transverses TCM : aménagements et travaux sur le bâtiment et équipement informatique.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à **8 000 €**, elles correspondent à des subventions d'Etat liées à l'acquisition, la conservation et restauration de documents patrimoniaux.

SPORT – PATRIMOINE BATI – ACCESSIBILITE

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 405 538	3 220 066	-185 472	-5,45%
<i>12-1 Partenariats</i>	<i>1 022 374</i>	<i>1 079 694</i>	<i>57 320</i>	<i>5,61%</i>
12-1 PARTENARIAT SPORT DE HAUT NIVEAU	734 796	804 058	69 262	9,43%
12-1 PARTENARIAT SOCIAL CLUBS SPORTIFS	287 578	153 426	-134 152	-46,65%
12-1 PERSONNEL SPORT	0	122 210	122 210	
<i>12-2 Gymnases</i>	<i>110 730</i>	<i>114 320</i>	<i>3 590</i>	<i>3,24%</i>
12-2 GYMNASSE BOUILLY	35 230	38 100	2 870	8,15%
12-2 GYMNASSE LUSIGNY SUR BARSE	32 730	40 120	7 390	22,58%
12-2 GYMNASSE STE MAURE	42 770	36 100	-6 670	-15,60%
<i>12-3 Equipements sportifs</i>	<i>2 272 434</i>	<i>1 748 682</i>	<i>-523 752</i>	<i>-23,05%</i>
12-3 PATINOIRE	669 260	157 342	-511 918	-76,49%
12-3 STADE DE L'AUBE	1 603 174	1 591 340	-11 834	-0,74%
<i>12-4 Bâtiment</i>	<i>0</i>	<i>277 370</i>	<i>277 370</i>	<i>#DIV/0</i>
12-4 PERSONNEL BATIMENT	0	277 370	277 370	NS
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-3 405 538,00	-3 220 066,00	185 472,00	-5,45%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT SPORTS

Le budget de fonctionnement directement affecté à la compétence « Sport Patrimoine-bâti » s'élève à **3 220 066 €**. Concernant les charges de personnel, l'évolution des montants correspond au travail de fonds mené sur l'affectation des agents à leurs compétences afférentes.

Partenariats :

L'enveloppe annuelle est destinée à l'accompagnement de clubs locaux dits de « haut-niveau », de football, basket et handball et de manifestations sportives conformément à la délibération du 26 juin 2018, définissant comme compétence statutaire « le soutien sous forme de subventions, aux manifestations culturelles et sportives dont le rayonnement intercommunal, départemental, régional ou national contribue au développement de l'attractivité du territoire ».

Un partenariat social avec ces mêmes clubs sportifs permet l'attribution de stages et de places de match aux communes membres qu'elles redistribuent aux familles de leur territoire.

Pour l'année 2022, l'enveloppe globale est de **957 484 €** (372 507 € sont fléchés sur les achats de places, stages et communication et 584 200 € sur les subventions de fonctionnement ou de manifestations). Le solde (777 €) correspond à des frais de gestion de la compétence.

Le personnel est valorisé pour un montant de **122 210 €**.

Gymnases :

Troyes Champagne Métropole gère depuis 2017 les gymnases de Lusigny-sur-Barse, Bouilly et Sainte-Maure. Les charges de fonctionnement globales des gymnases représentent **114 320 €**. La Direction des Sports prévoit une enveloppe de 18 000 € pour l'entretien courant et diverses réparations liées à sa compétence afférente.

Equipements sportifs

Les participations financières assurant l'équilibre du budget annexe du Stade de l'Aube et du budget annexe de la Patinoire sont inscrites pour un montant total de **1 748 682 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
12-2 Gymnases	496 768	220 000	0	282 765	434 003
12-2 GYMNASE BOULLY	461 664	194 600	0	282 765	373 499
12-2 GYMNASE LUSIGNY SUR BARSE	28 259	18 400			46 659
12-2 GYMNASE STE MAURE	6 845	7 000			13 845
TOTAL	496 768	220 000	0	282 765	434 003
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	65 423	701 500	0	411 462	355 461

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SPORTS

Un programme de travaux et d'acquisition d'équipement est prévu à hauteur de **220 000 €**.

L'enveloppe est principalement destinée au remplacement des panneaux de basket des gymnases de Bouilly et Lusigny, afin de garantir leur sécurité d'utilisation, et à la fin des travaux de reconstruction du bloc de vestiaires du gymnase de Bouilly (**194 600 €**).

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT				
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI				
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	357 620	300 000	-57 620	-16,11%
01 - administration Générale	89 250	68 650	-20 600	-23,08%
03 - Enseignement supérieur	67 550	69 300	1 750	2,59%
04 - Mobilité et Déplacement	5 200	7 500	2 300	44,23%
06 - Solidarité - Prévention - Accès aux droits	500	650	150	30,00%
07 - Equilibre du territoire	17 220	28 000	10 780	62,60%
11 - Culture	88 000	78 100	-9 900	-11,25%
12 - Sports	24 700	32 600	7 900	31,98%
13 - Voiries Espaces Verts, Cimetières	6 200	6 700	500	8,06%
14 - Sécurité - CSU - Polices spéciales - Gens du voyage	59 000	8 500	-50 500	-85,59%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-357 620,00	-300 000,00	57 620,00	-16,11%

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT					
POUR MÉMOIRE - ACTIONS TRANSVERSALES SUR LE PATRIMOINE BATI					
<i>Investissement</i>	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
01 - administration Générale	62 698	354 000			416 698
03 - Enseignement supérieur	501 906	670 000			1 171 906
04 - Mobilité et Déplacement	7 787	1 575 000			1 582 787
07 - Equilibre du territoire	6 920	53 000			59 920
11 - Culture, Médiathèque Jacques Chirac	6 895	234 700			241 595
12 - Sport, Patrimoine bâti, Accessibilité	476 233	180 000		282 765	373 468
14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage	21 622	97 000			118 622
TOTAL	1 084 059	3 163 700		282 765	3 964 994

BUDGET PRINCIPAL PATRIMOINE-BATI FONCTIONNEMENT ET INVESTISSEMENT

Le patrimoine bâti de Troyes Champagne Métropole regroupe une cinquantaine de sites géographiques qui représentent près de 185 000 m² de surface de planchers.

En 2022, les dépenses globales de fonctionnement du budget affecté à la maintenance et l'entretien du patrimoine bâti sont estimées à **300 000 €** et **3 163 700 €** en investissement seront consacrés aux travaux, études, et honoraires. A noter qu'une partie des crédits d'investissement à hauteur d'environ 1 275 000 € est une provision fléchée sur 2022, pouvant potentiellement glisser sur 2023, et portant sur le site TEO 2 dans le cadre des opérations projetées de dépollution et de mise à nu de ce lieu. Le futur plan de gestion du site et les opérations de dépollution sont étroitement liés au futur aménagement : surfaces imperméabilisées, espaces de pleine terre, superficie et implantation des bâtiments, mode constructif des bâtiments. Les crédits d'investissements annoncés intègrent une part d'études et d'accompagnement des services. Les questions touchant à la pollution des sols nécessitent des compétences pointues et de multiples allers et retours entre les différents prestataires. Il convient d'approfondir la programmation architecturale et technique du futur dépôt bus en lien avec la TCAT.

Les obligations réglementaires sont nombreuses à commencer par l'ensemble des vérifications réglementaires que TCM doit supporter annuellement en fonction de la nature et du type d'ERP dont il est question. Elles représentent à l'échelle du patrimoine plus d'un tiers des dépenses de fonctionnement. Le reste étant destiné aux interventions préventives et curatives et à l'achat de petites fournitures dont les niveaux de prix se sont envolés ces derniers mois.

Les investissements à hauteur de 1 888 700 € (déduction faite de la provision évoquée ci-dessus) sont consacrés à la fin de la reconstruction des vestiaires et sanitaires du gymnase de Bouilly, à la programmation des différentes tranches de travaux pour la réalisation du Pôle universitaire de santé et d'innovation médicale, entre autres. La mise en accessibilité du stade de l'Aube, du site de Saint-Martin-es-Aires et de la Médiathèque sera également menée à bien, tout comme des aménagements pour les services d'accueil de l'EPCI, notamment dans la maison France Service d'Estissac et au siège de TCM.

09 - STADE DE L'AUBE

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 191 775	2 276 442	84 667	3,86%
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	1 000	0	-1 000	-100,00%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	545 500	643 000	97 500	17,87%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 645 275	1 633 442	-11 833	-0,72%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 573 375	1 651 542	78 167	4,97%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 058 601	1 111 940	53 339	5,04%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	454 469	485 900	31 431	6,92%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	305	202	-103	-33,77%
66 CHARGES FINANCIERES	59 000	52 500	-6 500	-11,02%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 000	1 000	0	0,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	618 400	624 900	6 500	1,05%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	618 400	624 900	6 500	1,05%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	278 000	278 000	0	0,00%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	340 400	346 900	6 500	1,91%

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	430 243	1 048 291	618 049	143,65%
RESTES A REALISER	0	0	0	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT		86 437	86 437	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	65 943	0	-65 943	-100,00%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0	307 000	307 000	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	364 300	654 854	290 554	79,76%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 048 643	1 673 191	624 549	59,56%
RESTES A REALISER	53 309	381 391	328 082	615,44%
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	12 634	0	-12 634	-100,00%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	278 000	278 000	0	0,00%
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES		70 000	70 000	
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		75 000	75 000	
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	54 000	382 300	328 300	607,96%
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	650 700	486 500	-164 200	-25,23%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-618 400	-624 900	-6 500	1,05%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 651 542	2 276 442
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	1 651 542	2 276 442
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	1 673 191	1 048 291
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	1 291 800	961 854
dont Résultat antérieur reporté	0	86 437
dont Restes à réaliser	381 391	0
TOTAL BUDGET	3 324 733	3 324 733

BUDGET ANNEXE STADE DE L'AUBE

Estimé à **1 651 542 €**, le coût annuel de **fonctionnement** du Stade de l'Aube comprend notamment :

- les frais de personnel pour **485 900 €**,
- les charges d'exploitation estimées à **1 111 940 €** fléchées principalement sur les frais d'entretien et de maintenance, la taxe foncière, les fournitures d'équipement,

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à **2 276 442 €**, dont **640 000 €** en redevances d'occupation facturées à l'Estac. La fin de la pandémie nous permet désormais d'envisager une hausse des recettes par la mise à disposition des salons à d'autres utilisateurs, pour l'organisation de manifestations diverses. La subvention d'équilibre provenant du budget principal s'élève cette année à **1 591 542 €**.

L'annuité qui sera remboursée en 2022 comprend **278 000 €** d'amortissement de capital et **52 500 €** d'intérêts annuels.

Les dépenses prévisionnelles d'investissement sont constituées de **381 391 €** de restes à réaliser et de **1 291 800 €** de dépenses nouvelles qui englobent notamment 401 000 € pour la partie Bâtiments, nécessaires au remplacement des blocs secours, des travaux de sécurisation, la poursuite des travaux d'accessibilité (Ad'Ap), la pose d'un filet de sécurité devant la tribune réservée aux supporters extérieurs, une étude sur le remplacement de l'éclairage du terrain, ainsi que 275 000 € pour les terrains, et 35 000 € pour l'achat d'un camion.

Enfin des subventions d'équipements pour **70 000 €** sont prévues dont une dotation de 60 000 € qui sera attribuée à l'association Estac pour la réalisation de son terrain synthétique bénéficiant au Centre de Formation.

Le financement de ce programme annuel est assuré par **346 900 €** d'autofinancement et **654 854 €** d'emprunt.

11 - PATINOIRE

FONCTIONNEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	758 960	272 690	-486 270	-64,07%
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	85 500	92 248	6 748	7,89%
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	669 360	157 442	-511 918	-76,48%
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	4 100	23 000	18 900	460,98%
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	516 960	204 490	-312 470	-60,44%
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	453 543	157 461	-296 082	-65,28%
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	26 817	22 429	-4 388	-16,36%
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	600	100	-500	-83,33%
66 CHARGES FINANCIERES	35 500	24 000	-11 500	-32,39%
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	500	500	0	0,00%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT)	242 000	68 200	-173 800	-71,82%

EPARGNE BRUTE (RECETTES - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT) (Hors 002)	242 000	68 200	-173 800	-71,82%
REMBOURSEMENT EN CAPITAL DES EMPRUNTS	242 000	253 000	11 000	4,55%
EPARGNE NETTE (AUTOFINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS)	0	-184 800	-184 800	

INVESTISSEMENT	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022/BP 2021	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	250 797	2 909 319	2 658 522	1 060,03%
RESTES A REALISER	0	0	0	
10 DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	164 697	195 185	30 488	18,51%
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES		1 678 000	1 678 000	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	86 100	1 036 134	950 034	1 103,41%
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	492 797	2 977 519	2 484 722	504,21%
RESTES A REALISER	0	9 816	9 816	
001 RESULTAT REPORTE D'INVESTISSEMENT	164 697	193 703	29 005	17,61%
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	242 000	253 000	11 000	4,55%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0	28 000	28 000	
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	86 100	2 493 000	2 406 900	2 795,47%
SOLDE (RECETTES - DEPENSES D'INVESTISSEMENT)	-242 000	-68 200	173 800	-71,82%

BP 2022 (Opérations réelles)	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	204 490	272 690
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	204 490	272 690
dont Résultat antérieur reporté		
dont Restes à réaliser	0	0
Investissement	2 977 519	2 909 319
dont Propositions BP (Hors résultat reporté)	2 774 000	2 909 319
dont Résultat antérieur reporté	193 703	
dont Restes à réaliser	9 816	0
TOTAL BUDGET	3 182 009	3 182 009

BUDGET ANNEXE PATINOIRE

La crise sanitaire de 2019 et les contraintes liées à la lutte contre cette pandémie, additionnées aux conclusions de l'étude menée en 2021, dans le cadre d'une **Mission d'assistance technique, financière et juridique pour l'exploitation de la patinoire des 3 Seine**, invitant la collectivité à intervenir sur le fonctionnement des installations de production de froid, ont permis à Troyes Champagne Métropole d'entreprendre les travaux en limitant les conséquences sur l'activité sportive et de loisirs des usagers.

Par conséquent, des travaux de réhabilitation de l'équipement sont menés cette année pour une réouverture de l'établissement prévue fin 2022.

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 204 490 € ont été évaluées sur la période de réouverture et comprennent les charges classiques de personnel (**22 429 €**), les fluides, la maintenance, le matériel technique et sportif, l'approvisionnement divers en petit matériel (**157 461 €**) et des frais financier (**24 000 €**).

Parallèlement, les **272 690 €** de recettes correspondent aux entrées et consommations pour un montant de **92 248 €**, à la subvention d'équilibre allouée par le budget principal de **157 342 €** et à des produits divers pour **23 000 €**.

Les **dépenses d'investissement d'un montant de 2 774 000 €** correspondent pour l'essentiel aux travaux de réfection de la piste et d'amélioration énergétique de la Patinoire des 3 Seine (2 493 000 €) : remplacement de la piste sable en dalle béton, des tuyauteries, du système de production de froid et optimisation de la récupération d'énergie, des luminaires par des LED, de la rambarde principalement.

Ces travaux pourront bénéficier d'un **financement extérieur évalué à 1 678 000 € (Département et Etat au travers la Dotation de Soutien à l'Investissement Local)**.

VOIRIE – ESPACES VERTS

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 551 806,00	1 420 650,00	-131 156,00	-8,45%
13-1 Voirie	514 100,00	411 405,00	-102 695,00	-19,98%
13-1 BALAYAGE	20 000,00	10 000,00	-10 000,00	-50,00%
13-1 DIVERS VOIRIE	8 600,00	6 000,00	-2 600,00	-30,23%
13-1 ECLAIRAGE	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00%
13-1 PERSONNEL VOIRIE	105 000,00	170 225,00	65 225,00	62,12%
13-1 PONTS DIVERS	25 000,00	0,00	-25 000,00	-100,00%
13-1 VOIRIES COMMUNAUTAIRES	125 500,00	100 180,00	-25 320,00	-20,18%
13-1 VOIRIES REGIE	110 000,00	55 000,00	-55 000,00	-50,00%
13-1 SIGNALISATION	95 000,00	45 000,00	-50 000,00	-52,63%
13-2 Régulation du trafic	98 605,00	99 725,00	1 120,00	1,14%
13-2 PERSONNEL POSTE REGULATION TRAFIC	68 605,00	63 725,00	-4 880,00	-7,11%
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	30 000,00	36 000,00	6 000,00	20,00%
13-3 Espace Vert	627 024,00	653 210,00	26 186,00	4,18%
13-3 ETRETIEN ESPACES VERTS	165 790,00	166 210,00	420,00	0,25%
13-3 LUTTE CONTRE NUISIBLES	51 350,00	52 900,00	1 550,00	3,02%
13-3 PERSONNEL ENVIRONNEMENT	384 139,00	422 850,00	38 711,00	10,08%
13-3 PROPRETE	25 745,00	11 250,00	-14 495,00	-56,30%
13-4 Cimetière	312 077,00	256 310,00	-55 767,00	-17,87%
13-4 CIMETIERE	184 986,00	54 865,00	-130 121,00	-70,34%
13-4 PERSONNEL CIMETIERE	127 091,00	201 445,00	74 354,00	58,50%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	386 170,00	344 000,00	-42 170,00	-10,92%
13-3 Espace Vert	0,00	5 000,00	5 000,00	
13-3 ESPACES VERTS	0,00	5 000,00	5 000,00	
13-4 Cimetière	386 170,00	339 000,00	-47 170,00	-12,21%
13-4 CIMETIERE	386 170,00	339 000,00	-47 170,00	-12,21%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-1 165 636,00	-1 076 650,00	88 986,00	-7,63%

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT VOIRIE – ESPACES-VERTS

Voirie et régulation du trafic :

Le budget global du secteur voirie (intégrant la régulation du trafic) est de **511 130 €** en dépenses de fonctionnement, et **1 734 500 €** en investissement, permettant l'entretien et la réhabilitation d'un patrimoine composé de 82 kms de voiries (linéaire incluant les dessertes des ZAE et les voies vertes), regroupant espaces verts, ouvrages d'art, éclairage public et carrefours à feux.

Les principales dépenses de fonctionnement consacrées aux voiries communautaires intègrent notamment :

- **233 950 €** de frais de personnel (voirie et poste régulation du trafic),
- **55 000 €** réservés aux travaux d'entretien effectués par la Régie et les prestataires extérieurs sur les voiries communautaires,
- **6 000 €** pour la fourniture et la pose de mobilier urbain type barrières, lisses en bois, clôtures,
- **100 180 €** consacrés à la prise en charge des dépenses d'éclairage public sur les voiries communautaires, les frais liés à la viabilité hivernale, aux levés topographiques, ainsi qu'à la détection des réseaux,
- **45 000 €** affectés aux prestations de services pour la signalisation horizontale (peinture au sol) et verticale (panneaux de police et directionnels),
- **10 000 €** consacré à des prestations de balayage,
- **25 000 €** affectés à la maintenance et au remplacement des mats d'éclairage en cas de sinistres,
- **36 000 €** affectés à la régulation du trafic urbain, avec entre autres le contrat de maintenance du système GERTRUDE et les actions de maintenance sur les différents systèmes de gestion de la signalisation tricolore.

Aucune recette n'est inscrite sur 2022.

Espace Verts et Cimetière :

En 2022, les dépenses globales de fonctionnement du budget des espaces verts (incluant le cimetière intercommunal) sont estimées à **909 520 €**.

Les frais de personnel du secteur s'élèvent globalement à **624 295 €**, dont **201 445 €** pour le cimetière et **422 850 €** pour le service des espaces verts. L'évolution s'explique par le long travail de réaffectation des agents sur leurs compétences afférentes qui a débuté en 2021.

Un crédit de **54 865 €** est affecté au cimetière intercommunal. Ces dépenses concernent notamment les interventions par entreprises extérieures, ainsi que l'achat de différents produits et matériaux nécessaires à l'entretien du cimetière. En recettes, la vente des concessions et la redevance d'occupation du domaine public versée par le délégataire du crématorium dégagent un produit estimé à **339 000 €**.

Pour le service des espaces verts, un crédit de **166 210 €** est fléché dont une grande partie est consacrée à la gestion et à l'entretien des espaces végétalisés qui représentent une surface d'environ 200 hectares, incluant le patrimoine arboré. Des crédits sont également affectés au service afin de pouvoir se doter en produits d'entretien et de petit outillage.

Le service intervient également sur le Campus des Comtes de Champagne, au niveau de l'entretien du bassin, les espaces affectés aux aires d'accueil des gens du voyage et les abords des gymnases de Bouilly et Ste Maure, ainsi que pour l'entretien des Zones d'Activités.

Les prestations de dératisation et de démustication dans le cadre de la lutte contre les nuisibles sont évaluées à **52 900 €**.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

13 - Voirie, Espaces Verts	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
13-1 Voirie	974 785	1 668 500			2 643 285
13-0 AVENUE DU 1ER MAI	13 121				13 121
13-1 DIVERS VOIRIE	164 780	500 000			664 780
13-1 ECLAIRAGE	173 910	168 000			341 910
13-1 FAUBOURG CRONCELS	494 758	431 000			925 758
13-1 PONTS DIVERS	128 217	563 000			691 217
13-1 SIGNALISATION		6 500			6 500
13-2 Régulation du trafic	4 490	66 000			70 490
13-2 POSTE REGULATION TRAFIC	4 490	66 000			70 490
13-3 Espace Vert	40 553	84 000			124 553
13-3 ESPACES VERTS	1 363	80 000			81 363
13-3 ESPACES VERTS PORTES DES PAYS D'OTHE		4 000			4 000
13-3 PROPLETE	39 190				39 190
13-4 Cimetière	2 398	110 000			112 398
13-4 CIMETIERE	2 398	110 000			112 398
TOTAL	1 022 226	1 928 500			2 950 726
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	936 730	1 385 400			2 322 130

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT VOIRIE – ESPACES-VERTS

Voirie :

Un budget total de **1 668 500 €** est destiné aux investissements de voirie.

Le programme annuel d'aménagement et de réhabilitation des voiries est estimé à **500 000 €**. Cette somme recouvre notamment :

- La réalisation de travaux d'aménagement sur le Boulevard Pompidou (mise en conformité de carrefours à feux, sécurisation des cyclistes, abaissement de la vitesse).
- La désignation d'un maître d'œuvre pour accompagner les réflexions sur une liaison douce depuis la gare jusqu'au finage de La Chapelle Saint Luc en passant par les avenues Buffard et Leclerc. Ces travaux permettront, le cas échéant, la réfection des voiries communautaires qui sont actuellement très dégradées.
- Le financement par TCM d'une étude, via un groupement de commandes, visant à réduire la circulation de transit dans l'avenue De Gaulle à Saint Parres-aux-Tertres.
- La mise en place de plots lumineux visant à la sécurité des piétons et l'acquisition de matériels techniques pour les équipes, pour 6 500 €.

Un crédit de **168 000 €** est inscrit afin de poursuivre la continuité de la rénovation des sources d'éclairage public entamée en 2019 sur les ZAE et certains axes communautaires.

Ces travaux permettent une baisse significative des consommations électriques (baisse des consommations de 156 000 kW en 2021, soit environ 16 500 € d'économie) ainsi qu'une économie de maintenance sur l'ensemble des sources.

Les interventions de remplacement de sources en 2022 se situeront sur les secteurs suivants :

- ZAE de Bréviandes
- ZAE La rivière de corps
- Avenue des Tirverts zone des Ecrevolles
- Echangeur de la rocade de St Savine
- Piste cyclable longeant la rocade + voirie communautaire devant lycée E. Herriot

Une partie de ces crédits est également fléchée sur des actions de maintenance d'ampleur telles que :

- Le renouvellement du réseau d'alimentation de l'avenue Maréchal Delattre de Tassigny
- Et celui du mail des Charmilles (en partie)

Une somme de **431 000 €** est également inscrite pour le projet de reconstruction du pont du Faubourg Croncels : il s'agit principalement de crédits de financement des études effectuées par la SNCF au stade d'études Projet (pour mémoire en 2021, de telles études au stade de l'Avant-projet avaient été également financées par TCM).

563 000 € sont affectés en partie aux travaux de réfection du pont Vacherie et du pont Poudrière. Des études de maîtrise d'œuvre pour les ponts des 4 Ormes et Romagon ainsi que des études de faisabilité pour les Berges de Seine seront engagées en 2022.

Régulation du trafic :

Une dépense de **66 000 €** est consacrée pour 42 000 € à la création d'un mur d'images destiné à être installé dans les prochains locaux du Poste Central de régulation appelé à intégrer le futur Hôtel des Sécurités. Une somme de 24 000 € est également affectée à la régulation du trafic, permettant de réaliser diverses études dynamiques de circulation et la création de boucles de comptage visant à apporter de la donnée de circulation sur les différents axes gérés par le Poste Central de Régulation.

Espaces Verts :

Une dépense de **84 000 €** est prévue pour le service des espaces verts pour une intervention sur le secteur Sarrail dans la continuité des travaux effectués sur cette avenue aux abords du CIS Ouest en 2021 et pour l'achat de matériels portatifs électriques.

Cimetière :

Une dotation globale de **110 000 €** doit venir compléter l'équipement du cimetière intercommunal, notamment par l'achat de matériel de désherbage ainsi que les travaux de reprise du portail d'entrée et réfection de cheminements interne au site.

**SECURITE – CSU – POLICES SPECIALES – GENS DU VOYAGE
– FOURRIERE ANIMALE**

BUDGET PRINCIPAL FONCTIONNEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	BP 2021	BP 2022	EVOLUTION PROJET BP 2022 / BP 2021	
I - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	8 131 502,00	8 288 571,00	157 069,00	1,93%
<i>14-1 Sécurité - CSU</i>	<i>7 144 067,00</i>	<i>7 274 286,00</i>	<i>130 219,00</i>	<i>1,82%</i>
14-1 PROTECTION INCENDIE	6 491 167,00	6 588 534,00	97 367,00	1,50%
14-1 VIDEOPROTECTION	60 500,00	16 552,00	-43 948,00	-72,64%
14-1 VIDEOPROTECTION PERSONNEL	592 400,00	669 200,00	76 800,00	12,96%
<i>14-2 Gens du Voyage</i>	<i>761 435,00</i>	<i>703 885,00</i>	<i>-57 550,00</i>	<i>-7,56%</i>
14-2 GENS DU VOYAGE	682 435,00	664 785,00	-17 650,00	-2,59%
14-2 PERSONNEL GENS DU VOYAGE	79 000,00	39 100,00	-39 900,00	-50,51%
<i>14-3 Fourrière animale</i>	<i>226 000,00</i>	<i>310 400,00</i>	<i>84 400,00</i>	<i>37,35%</i>
14-3 FOURRIERE ANIMALE	226 000,00	310 400,00	84 400,00	37,35%
II - RECETTES DE FONCTIONNEMENT	355 250,00	493 250,00	138 000,00	38,85%
<i>14-2 Gens du Voyage</i>	<i>211 250,00</i>	<i>223 250,00</i>	<i>12 000,00</i>	<i>5,68%</i>
14-2 GENS DU VOYAGE	211 250,00	223 250,00	12 000,00	5,68%
<i>14-3 Fourrière animale</i>	<i>144 000,00</i>	<i>270 000,00</i>	<i>126 000,00</i>	<i>87,50%</i>
14-3 FOURRIERE ANIMALE	144 000,00	270 000,00	126 000,00	87,50%
III - INCIDENCE BUDGETAIRE (II - I)	-7 776 252,00	-7 795 321,00	-19 069,00	0,25%

BUDGET PRINCIPAL, FONCTIONNEMENT SÉCURITÉ-CSU-POLICES SPECIALES

Sécurité - CSU :

Les dépenses de fonctionnement de la compétence Sécurité-CSU sont estimées à **7 274 286 €**, soit une augmentation de **1,82 %** par rapport aux prévisions budgétaires précédentes. Elles sont décomposées comme suit :

- Cotisation annuelle au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS), qui s'élève cette année à **6 588 584 €** et représente une évolution annuelle de **+1,5 %**.
- Maintenance des équipements du Centre de supervision Urbain, assuré par un marché d'un montant annuel estimé à **16 552 €**.
- Frais de personnel du Centre de Supervision Urbain pour un montant de **669 200 €**. Le service est composé de 16 agents, opérateurs et encadrants, assurant un service 24 h/ 24 et 7 j/7.

Aires d'accueil des gens du voyage :

Les charges annuelles d'exploitation et de gestion des deux aires d'accueil de voyageurs et de l'aire de grands passages sont évaluées à **703 885 €** dont **39 100 €** de frais de personnel.

Estimées à **223 250 €**, les recettes d'exploitation correspondent aux redevances d'occupation des emplacements, aux remboursements des fluides ainsi qu'à la participation financière annuelle de la Caisse d'Allocations Familiales.

Fourrière Animale :

Après une année 2020 marquée par plusieurs semaines de confinement de la population durant lesquelles le temps s'est comme arrêté et la nature a repris ses droits, la fourrière animale de TCM a dû, en 2021, faire face à une « explosion » du nombre de chats traités. Au 1^{er} janvier 2021, le service totalisait 70 communes adhérentes. Au cours de cette année 2021, 216 chiens et 544 chats ont été pris en charge pour un coût global d'environ 290 000 €.

A la fin du 1^{er} semestre 2021, Troyes Champagne Métropole a pris la décision d'augmenter le coût de l'adhésion (passage de 0,50 €/ habitant à 0,80 € par habitant). Concomitamment, Troyes Champagne Métropole a décidé de faire supporter aux communes adhérentes une participation de 280 € par chat capturé.

Ces ajustements tarifaires avaient pour but de tendre vers l'équilibre budgétaire du service. Cette activité fonctionnant sur le principe du service à la carte, certaines communes ont fait le choix de réduire leurs sollicitations. Le budget 2022 est construit sur la base de 65 communes adhérentes et prise en charge d'un nombre de chats et chiens équivalent à 2021.

En 2022, les dépenses globales de fonctionnement du budget affectées à la fourrière animale sont estimées à **310 400 €**. Ces dépenses englobent tant la part fixe de rémunération du prestataire, que la part variable proportionnée au nombre de captures effectuées, nombre de jours de garde de l'animal, soins apportés à l'animal (frais vétérinaire) pour préparer sa sortie de fourrière.

Les recettes du service sont estimées à **270 000 €** constituées par le règlement du montant de l'adhésion des communes membres d'une part, la participation des communes aux frais supportés pour le traitement des chats capturés (facturation forfaitaire à hauteur de 280 €/ chat capturé), et les sommes recouvrées auprès des propriétaires venus récupérer leur compagnon en fourrière d'autre part.

Le contrat qui lie Troyes Champagne Métropole à la SARL Le Paradis d'Oliver sur la commune de Sainte-Maure (lieu-dit Massonville) arrivera à terme fin 2022. Un nouveau marché dont les modalités restent à définir sera lancé dans le courant de cette année.

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT

14 - Sécurité, CSU, police spéciales, Gens du Voyage, Fourrière animale	DEPENSES		RECETTES		RESTE A FINANCER
	RESTES A REALISER	BP 2022	RESTES A REALISER	BP2022	
<i>14-1 Sécurité - CSU</i>	<i>311 713</i>	<i>159 200</i>		<i>50 000</i>	<i>420 913</i>
14-1 PROTECTION INCENDIE	246 017				246 017
14-1 VIDEOPROTECTION	65 696	159 200		50 000	174 896
<i>14-2 Gens du Voyage</i>	<i>21 622</i>	<i>120 500</i>		<i>20 000</i>	<i>122 122</i>
14-2 GENS DU VOYAGE	21 622	120 500		20 000	122 122
TOTAL	333 335	279 700		70 000	543 035
POUR MEMOIRE BUDGET PRIMITIF 2021	306 696	946 450		29 250	1 223 896

BUDGET PRINCIPAL INVESTISSEMENT SÉCURITÉ-CSU-POLICES SPECIALES

Sécurité CSU :

Concernant les besoins du Centre de Supervision Urbain, ils s'élèvent à **159 200 €**. Ils seront affectés à ces différents projets :

- Mise en place de caméras sur les différentes parties de la zone d'activité de Barberey Saint Sulpice pour un montant total de **82 700 €**.
- **30 000 €** sont prévus pour la connexion des dispositifs vidéo des communes de St Parres aux Tertres, St Julien les Villas, Rosières près Troyes au Centre de Supervision Urbain.
- La création d'un report d'images depuis le Centre de Supervision Urbain, vers le Centre Opérationnel de Renseignement de la Gendarmerie de Rosières près Troyes, pour **27 000 €**.
- La mise en place de mobilier spécifique, adapté au travail en 24 h/24 et 7 j/7, pour les opérateurs vidéo avec un montant de **4 500 €**.
- **15 000 €** pour effectuer le remplacement des caméras qui équipent et protègent le siège de Troyes Champagne Métropole et les véhicules qui stationnent sur les parkings.

Une recette de **50 000 €** est prévue au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance (FIPD).

Aires d'accueil des gens du voyage :

En termes d'investissement, 100 500 € sont prévus pour des travaux de rénovation des aires, changement des sanitaires, amélioration du dispositif d'évacuation des eaux de pluies. Ces travaux s'inscrivent dans la continuité du programme prévu pour la réhabilitation de ces équipements construits il y a plus de 15 ans.

L'encaissement et le remboursement des cautions versées par les usagers de ces équipements se traduisent par 20 000 € de prévisions de dépenses et de recettes.